

Sauvetage de châteaux en péril

1er volume

Cynthia Da Silva



2020-21 Énoncé théorique - EPFL - Professeur Luca Ortelli

Sauvetage de châteaux en péril

1er volume

Cynthia Da Silva

Sauvetage de châteaux en péril

1.	Préambule	6-7	4.0.1	Le château de Crissier	50-50
2.	Viollet-le-Duc	8-22	4.0.2	Le château de Charny	50-51
2.1	Définition de la restauration	8-14	4.0.3	Le château de Grancy	51-51
2.2	Résumer de la définition du château de Viollet-le-Duc et quels châteaux seront traités	14-18	4.0.4	Le château de l'Aile	51-59
2.3	Les châteaux les plus connus déjà protégés	19-22	4.1	La division d'un château en appartement locatif	60-70
3.	Que faire de ces belles demeures ? Comment les restaurer et reconvertir ?	23-47	4.1.1	Le château de Glérolles	60-70
3.1	Pourquoi sauver les châteaux	23-33	4.2	La PPE dans les châteaux (propriété par étage)	70-77
3.2	État de conservation des châteaux	33-47	4.2.1	Le château de Chardonne	70-77
3.2.1	Les châteaux en bon état	33-34	4.3	La coopérative d'habitation dans les châteaux	77-77
3.2.1.1	Principes de restauration des châteaux en bon état de conservation	34-38	4.3.1	Le château de Corcelles-sur-Chavornay	78-80
3.2.2	Les châteaux dont il ne reste que très peu d'éléments du passé	38-40	5.	Conclusion	81-85
3.2.2.1	Principes de restauration d'un château en état moyen de conservation	40-42	5.1	Synthèse des possibilités en termes de transformation de châteaux en logements collectifs	81-83
3.2.3	La ruine totale ou ruine romantique	42-44	5.2	Analyse du château de la Chasseigne dans le but de le reconvertir en logements.	83-85
3.2.3.1	Principe de restauration d'un château en état de ruine ou ruine romantique	44-47			
4.	Les logements collectifs dans les châteaux	48-49			

Les références des images et la bibliographie sont dans le volume 2

1. Préambule

Les illustrations du travail qui va suivre sont de couleurs et de natures variées car les études de cas sont principalement composées de documents d'archives homogènes et provenant d'époques et de supports différents. Si le tout avait été converti en noir et blanc ou d'une seule teinte, la lisibilité de certains documents en aurait été altérée, comme par exemple dans les plans montrant des parties détruites ou récentes avec les codes couleurs conventionnels : rouge, jaune et noir. Les images insérées dans le texte peuvent également être de différentes natures. Il peut s'agir de scans, de photos ou encore des fichiers vectoriels. Les images ne sont donc pas toujours de même qualité mais elles sont nécessaires pour comprendre et illustrer les propos. Certains documents ont été recadrés alors que d'autres ont simplement été introduits sans être retouchés et conservent ainsi leurs couleurs et leur cartouche. Cela offre également des informations d'intérêt supplémentaire comme la présence d'anciens tampons communaux, la signature de l'architecte, d'anciens timbres, etc. L'authenticité du contenu en est ainsi augmentée. La nature des plans change également par rapport à la période historique analysée. Pour certaines études de cas, des plans anciens ont même pu être obtenus. Les échelles des documents varient également. Parfois, il est possible d'analyser jusqu'au détail de construction et parfois, seule la distribution des pièces est présente. Par la grande quantité d'images et de documents, le texte s'organise en deux volumes : Le premier est le texte et le second destiné uniquement aux illustrations. Des références sont données tout au long du texte pour s'orienter vers les images.

Une longue recherche et de nombreux échanges avec les communes, les propriétaires des châteaux, les archives communales et cantonales, et les régies ont été nécessaires pour l'obtention de ce contenu. Je remercie toutes ces personnes de m'avoir accordé du temps afin de récolter toutes ces informations.

En ce qui concerne les plans du château de la Chasseigne, ils ont été scannés par mes soins.

Une solution afin de sauver les châteaux actuellement en péril serait de les reconverter en logements collectifs. Pour cela, il s'agit tout d'abord d'analyser la théorie de Viollet-le-Duc d'après sa définition de la restauration. Puis, il sera nécessaire de comprendre l'histoire des châteaux définie par Viollet-le-Duc d'après son œuvre le *Dictionnaire Raisonné De L'architecture Française Du XIe Au XVIe Siècle*. Il sera défini quels types de châteaux seront traités. Il s'agira ensuite de présenter différents châteaux et d'exposer un plan de restauration et de reconversion selon leur état de conservation. Des exemples de châteaux reconvertis en divers types de logements collectifs feront également l'objet d'une partie de ce travail. Finalement, les plans du château abandonné le plus connu d'Internet, « le château de La Chasseigne », seront analysés pour imaginer dans le futur une application de la théorie précédant ce passage.

2. Viollet-le-Duc

2.1 Définition de la restauration

Selon Viollet-le-duc « restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné. »¹

Certains principes fondamentaux énoncés (la théorie de la restauration) seront à prendre en compte pour le sauvetage des châteaux en péril et lors de la reconversion de ceux-ci en logements collectifs.

Lors de la mise en œuvre d'une restauration, il y a un danger lorsqu'il y a la volonté de rétablir un élément en fac-simile ou de substituer des éléments plus récents afin d'en retrouver d'autres plus anciens ayant disparu. « Dans le premier cas, la bonne foi, la sincérité de l'artiste peuvent produire les plus graves erreurs, en consacrant, pour ainsi dire, une interpolation ; dans le second, la substitution d'une forme première à une forme existante, reconnue postérieure, fait également disparaître les traces d'une réparation dont la cause connue aurait peut-être permis de constater la présence d'une disposition exceptionnelle »². Ainsi, il ne s'agit pas de considérer la première date de construction du château comme la plus importante, ni de considérer les éléments de la première époque comme seuls contenus à rétablir ou à être conservés. Il s'agit plutôt du contraire : prendre en compte chaque époque.

Par contre, pour Viollet-le-duc les « restaurations faites dans les siècles précédents »³ n'étaient « que des substitutions »⁴ qui « avaient la prétention de

1 VIOLLET-LE-DUC, Eugène-Emmanuel, 1866, *Restauration, Dictionnaire Raisonné De L'architecture Française Du XIe Au XVIe Siècle. Tome 8*, Paris: Morel, p.14

2 Ibid, p.15

3 Ibid., p.15

4 Ibid., p.15

reproduire des formes anciennes »⁵. En effet, à l'époque les parties remplacées se faisaient par l'architecture et les techniques du moment.

Il faut comprendre la complexité de l'objet et des diverses époques où ont été faits les ajouts et les modifications et analyser attentivement la totalité du bâtiment avant de s'attaquer à de quelconques travaux de restauration.

« Ce programme admet d'abord en principe que chaque édifice ou chaque partie d'un édifice doivent être restaurés dans le style qui leur appartient, non-seulement comme apparence, mais comme structure. Il est peu d'édifices qui, pendant le Moyen Âge surtout, aient été bâtis d'un seul jet, où s'ils l'ont été, qui n'aient subi des modifications notables, soit par des adjonctions, des transformations ou des changements partiels. Il est donc essentiel, avant tout travail de réparation, de constater exactement l'âge et le caractère de chaque partie, d'en composer une sorte de procès-verbal appuyé sur des documents certains, soit par notes écrites, soit par des relevés graphiques. »⁶

Il n'est pas possible d'appliquer à tous les châteaux les mêmes réparations, surtout actuellement étant donné les natures très différentes qu'il est possible de rencontrer. « Des renseignements pris sur un monument de l'Ile-de-France ne peuvent donc servir à restaurer un édifice de Champagne ou de Bourgogne »⁷. Il s'agit d'agir en quelque sorte « cas par cas » en tenant compte de chaque élément dans le moindre détail.

« L'architecte chargé d'une restauration doit donc connaître exactement, non seulement les types afférents à chaque période de l'art, mais aussi les styles appartenant à chaque école. »⁸

Dans la manière de restaurer, il s'agit de se poser les bonnes questions et de faire des choix par rapport à ce qui doit être conservé, supprimé, rétabli ou même amélioré (en acceptant d'y ajouter des éléments contemporains).-

5 Ibid., p.22

6 Ibid., p.23

7 Ibid., p.23

8 Ibid., p.23

« S'il s'agit de restaurer et les parties primitives et les parties modifiées, faut-il ne pas tenir compte des dernières et rétablir l'unité de style dérangée, ou reproduire exactement le tout avec les modifications postérieures ? C'est alors que l'adoption absolue d'un des deux partis peut offrir des dangers, et qu'il est nécessaire, au contraire, en n'admettant aucun des deux principes d'une manière absolue, d'agir en raison des circonstances particulières. »⁹

« Ainsi, par exemple, tel édifice bâti au XII^{ème} siècle, et qui n'avait pas de chéneaux sous les égouts des combles, a dû être restauré au XIII^{ème} siècle et muni de chéneaux avec écoulements combinés. Tout le couronnement est en mauvais état, il s'agit de le refaire en entier. Supprimera-t-on les chéneaux du XIII^{ème} siècle pour rétablir l'ancienne corniche du XII^{ème}, dont on retrouverait d'ailleurs les éléments ? »¹⁰

Selon Viollet-le-duc, il est préférable de rétablir les chéneaux du XIII^{ème} siècle car l'ajout de ces derniers est une amélioration apportée au bâtiment et ils n'avaient pas encore été inventés au XII^{ème}. Ainsi, les améliorations apportées aux châteaux, durant leur longue vie, ne seront pas forcément supprimées ou, lors de réparations, refaites.

« Les voûtes d'une nef du XII^{ème} siècle, par la suite d'un accident quelconque, ont été détruites en partie et refaites plus tard, non dans leur forme première, mais d'après le mode alors admis. Ces dernières voûtes, à leur tour, menacent de ruine ; il faut les reconstruire. Les rétablira-t-on dans leur forme postérieure, ou rétablira-t-on les voûtes primitives ? »¹¹. Dans ce cas, si la voûte plus récente n'apporte pas une amélioration, il est préférable de rétablir l'ancienne et cela permet de redonner une unité à l'édifice. Par contre, si la nouvelle est de grande qualité et apporte avantage, il s'agit à ce moment de restaurer la version la plus récente. Il est très important de pouvoir juger chaque cas et d'évaluer quelle est la meilleure solution à adopter.

Un autre exemple : « Il s'agit de reprendre en sous-œuvre les piliers isolés

9 Op.cit., p.24

10 Ibid, p.24

11 Ibid, p.24

d'une salle, lesquels s'écrasent sous la charge, parce que les matériaux employés sont trop fragiles et trop bas d'assises. À plusieurs époques, quelques-uns de ces piliers ont été repris, et on leur a donné des sections qui ne sont point celles tracées primitivement. Devrons-nous, en refaisant ces piliers à neuf, copier ces sections variées, et nous en tenir aux hauteurs d'assises anciennes, lesquelles sont trop faibles ? »¹². Viollet-le-Duc est d'avis qu'il faut refaire les éléments dans leur version primitive, s'ils ont eu un « changement qui, au point de vue des progrès de l'art, est d'une grande importance », il s'agit de reproduire la forme modifiée. Même si ces transformations datent d'une époque plus tardive, elles peuvent selon lui « éclaircir un point de l'histoire de l'art. »¹³

« Entre les contre-forts d'une nef, des chapelles ont été ajoutées après coup. Les murs sous les fenêtres de ces chapelles et les pieds-droits des baies ne se relient en aucune façon avec les contre-forts plus anciens et font bien voir que ces constructions sont ajoutées après coup. Il est nécessaire de reconstruire, les parements extérieurs de ces contre-forts qui sont rongés par le temps, et les fermetures des chapelles. Devrons-nous relier ces deux constructions d'époques différentes et que nous restaurons en même temps ? »¹⁴.

Viollet-le-duc propose ici de conserver la distinction entre les deux édifices pour pouvoir percevoir quels éléments ont été ajoutés. L'architecte « doit plutôt faire ressortir les traces de ces modifications que les dissimuler »¹⁵. « Mais s'il s'agit de faire à neuf des portions de monument dont il ne reste nulle trace, soit par des nécessités de construction, soit pour compléter une œuvre mutilée, c'est alors que l'architecte chargé d'une restauration doit se bien pénétrer du style propre au monument dont la restauration lui est confiée »¹⁶.

Selon Viollet-le-duc, il faut également faire attention à l'échelle des éléments

12 Ibid, p.25

13 Ibid, p.25

14 Ibid., p.25

15 Ibid., p.26

16 Ibid., p.26

restitués pour les faire correspondre à l'échelle du bâtiment existant. Par exemple, lorsqu'une cheminée est retirée d'une pièce, y rétablir une nouvelle deux fois plus grande n'a pas de sens, cela va complètement changer la perception de l'espace dans la pièce. En cas de mauvais choix concernant la taille de la cheminée d'origine, il est nécessaire de changer l'échelle de la nouvelle cheminée, dès lors un changement d'échelle peut être justifié.

En ce qui concerne les matériaux à utiliser lors de substitutions, il propose « de ne substituer à toute partie enlevée que des matériaux meilleurs et des moyens plus énergiques ou plus parfaits. Il faut que l'édifice restauré ait passé pour l'avenir, par suite de l'opération à laquelle on l'a soumis, un bail plus long que celui déjà écoulé »¹⁷. « Toute pierre à enlever doit donc être remplacée par une pierre d'une qualité supérieure »¹⁸. Lors de travaux dans des châteaux, il est primordial de ne pas diminuer la durée de vie du bâtiment en substituant des éléments mais au contraire de la prolonger.

La reconversion des châteaux en logements collectifs nécessite de transformer des parties et parfois de supprimer certains éléments. Il faut cependant que tout ce qui a été retiré accueille un élément d'une meilleure qualité ou, du moins, pérennisant davantage le château.

« D'ailleurs le meilleur moyen pour conserver un édifice, c'est de lui trouver une destination et de satisfaire si bien à tous les points que commande cette destination, qu'il n'y ait pas lieu d'y faire des changements »¹⁹.

« Qu'un architecte se refuse à faire passer des tuyaux de gaz dans une église, afin d'éviter des mutilations et des accidents, on le comprend, parce qu'on peut éclairer l'édifice par d'autres moyens ; mais qu'il ne se prête pas à l'établissement d'un calorifère, par exemple, sous le prétexte que le moyen âge n'avait pas adopté ce système de chauffage dans les édifices religieux, qu'il oblige ainsi les fidèles à s'enrhumer de par l'archéologie, cela tombe dans le

17 Ibid., p.26

18 Ibid., p.27

19 Ibid., p.31

ridicule »²⁰. Il estime qu'il est mieux d'adapter l'édifice aux évolutions et ne pas rendre le lieu désagréable, en renonçant à lui installer le confort nécessaire en ne masquant pas ces nouvelles interventions.

Ainsi pour Viollet-le-Duc, s'il n'est pas possible d'utiliser le bâtiment sans devoir modifier certains éléments, il est permis d'apporter des améliorations à l'édifice pour lui permettre d'être utilisé. Néanmoins, il faut tout d'abord étudier les possibilités et, s'il en existe, n'abîmant ou ne modifiant pas ou quasiment pas, le monument ancien. Alors il s'agira d'opter pour celles-ci. Il faut ainsi analyser le bâtiment, connaître son histoire, sélectionner intelligemment ce qui doit être conservé, modernisé ou rétabli comme à l'époque et tout ce qui est remplacé va devoir être amélioré.

A l'opposé de cette théorie, John Ruskin affirme qu'il faut laisser les édifices tels qu'ils sont, en faisant de petites réparations ponctuelles, afin d'arrêter leur dégradation. Selon lui, il ne faut surtout pas les restaurer. « Il prône l'idée que toute émergence d'une architecture historique n'est possible que dans les conditions de son époque, et qu'elle ne saurait donc être restituée à l'époque qui est la sienne. À l'opposé de la conception de Viollet-le-Duc (1814-1879), Ruskin va même jusqu'à comprendre la restauration des édifices comme une destruction, ceci étant valable non seulement pour l'architecture, mais aussi et très généralement d'un point de vue historique »²¹. « Ruskin incarne la condamnation sans appel de la restauration des monuments anciens, au profit de leur entretien »²².

« « Ne touchez pas à l'édifice véritable, sauf dans la mesure où il peut être nécessaire de le consolider ou de le protéger. » [...] Ces opérations nécessaires

20 Ibid, p.32

21 BIERMANN Veronica, BORNGÄSSER Barbara, EVERS Bernd, FREIGANG Christian, GRÖNERT Alexandre, JOBST Christoph, KREMEIER JARL, LUPFER Gilbert, PAUL Jürgen, RUHL Carsten, SIGEL Paul, THOENES Christoph, ZIMMER Jürgen, 2003, *Théorie de l'architecture de la renaissance à nos jours*, Hohenzollernring 53, D-50672 Köln, 2015 Taschen GmbH, ISBN : 978-3-8365-5745-0, p.458

22 CHOAY, Françoise, 2009, John Ruskin (1819-1900), *Choay, Le patrimoine en questions, anthologie pour un combat* », Normandie Roto S.A.S à Lonrai : Édition du Seuil, p.124, « La couleur des idées », ISBN : 978-2-02-100494-6

se résumant à substituer de nouvelles pierres à celles qui sont usées, dans les cas où celles-ci sont absolument indispensables à la stabilité de l'édifice ; à étayer avec du bois ou du métal les parties susceptibles de s'effondrer ; à fixer ou cimenter en leur place les sculptures prêtes à se détacher ; et, de façon générale, à arracher les mauvaises herbes qui s'insèrent dans les interstices des pierres et à dégager les conduites pluviales. Mais aucune sculpture moderne ou aucune copie ne doit jamais, quelles que soient les circonstances, être mêlée aux œuvres anciennes. »²³. Pour Ruskin, il ne faut rien modifier sauf s'il s'agit de consolidation. Il parle de raffermissement par le ciment, mais il est avéré qu'actuellement le ciment empêche la pierre de respirer et la fragilise²⁴.

La théorie de Ruskin semble peu réalisable pour les châteaux reconvertis en logements collectifs, car des modifications seront forcément apportées. Néanmoins, pour les châteaux-musées, la théorie de Ruskin paraît légitime et cela pour n'importe quelle nouvelle fonction du château tant qu'elle ne demande presque aucune modification. Pour des éléments précis ou pour certaines pièces, pouvoir effectuer une réparation ou une consolidation au lieu d'effectuer une restauration pourra, selon les cas, faire sens.

2.2 Résumer de la définition du château de Viollet-le-Duc

Édifiés depuis le X^{ème} siècle, les châteaux tirant leur origine des bâtiments à enceintes fortifiées normandes (féodaux) ou des Francs (ayant eu des influences germaniques) ont été, à maintes reprises, construits, détruits, reconstruits, réparés, restaurés, etc. Les premiers châteaux ont un caractère principalement de défense englobant l'habitation et pourvus d'un donjon,

23 CHOAY, Françoise, 2009, John Ruskin (1819-1900), *Choay, Le patrimoine en questions, anthologie pour un combat* », RUSKIN John, Normandie Roto S.A.S à Lonrai : Édition du Seuil, p.135, « La couleur des idées », ISBN : 978-2-02-100494-6

24 L'information a été donnée par Nathan Guigand passionné de patrimoine ayant déjà participé à des travaux dans l'église de Savenay dont le ciment avait considérablement abîmé des pierres.

mais n'ont « aucune idée d'ensemble »²⁵.

Dès le XIII^{ème} siècle, ils sont « de formidables châteaux qui joignaient à leurs qualités de forteresses celles de résidences magnifiques, abondamment pourvues de leurs services et de tout ce qui est nécessaire à la vie d'un seigneur vivant au milieu de son domaine, entouré d'une petite cour et d'une garnison »²⁶.

À la fin du XIII^{ème}, ces grandes forteresses pourvues d'habitations sont ruinées par les guerres et dès le milieu du XIV^{ème} siècle, « nous voyons les vieux châteaux réparés ou reconstruits, de nouvelles forteresses s'élever sur le territoire français, [...], mais alors l'esprit féodal s'était modifié, ainsi que les mœurs de la noblesse, et ces résidences revêtaient des formes différentes de celles que nous leur voyons choisir pendant le règne de Philippe-Auguste et au commencement de celui de saint Louis ; elles deviennent des palais fortifiés, tandis que, jusqu'au XIII^{ème} siècle, les châteaux ne sont que des forteresses pourvues d'habitations »²⁷.

Au XV^{ème} siècle, l'artillerie à feu devient un moyen terrible d'attaque pour les châteaux et cela les rend moins résistants face aux attaques. « On voit cependant que l'artillerie à feu commence à préoccuper les constructeurs ; ceux-ci n'abandonnent pas l'ancien système de courtines flanquées de tours, système consacré par un long usage pour être mis brusquement de côté ; mais ils le modifient dans les détails ; ils étendent les défenses extérieures et ne songent pas encore à placer du canon sur les tours et courtines. »²⁸. Ils tentent par la suite de trouver des solutions pour renforcer les forteresses mais laissent de côté petit à petit la partie défensive du château.

À la fin du XV^{ème} siècle, les seigneurs n'arrivent plus à financer de grandes fortifications pour résister aux attaques de canons, alors les châteaux qu'ils construisent « ne sont plus des forteresses, [...], mais des maisons de plaisance dans lesquelles cependant on trouve encore comme dernier reflet de la

25 VIOLLET-LE-DUC, Eugène-Emmanuel, 1866, Château, *Dictionnaire Raisoné De L'architecture Française Du XIe Au XVIe Siècle. Tome 3*, Paris: Morel, p.107

26 Ibid.

27 Ibid. p.122

28 Ibid. p.166

demeure féodale du moyen âge. »²⁹.

Suite à leurs voyages, notamment en Italie, les propriétaires voyaient de grands palais et de belles villas et « leurs vieilles forteresses patrimoniales », leur paraissaient ainsi « sombres et tristes. Conservant le donjon et les tours principales comme signe de leur ancienne puissance, ils jetèrent bas les courtines fermées qui les réunissaient, et les remplacèrent par des bâtiments largement ouverts, accompagnés de loges, de portiques décorés avec luxe. Les bailles ou basses-cours, entourées de défenses et de tours, furent remplacées par des avant-cours contenant des communs destinés au logement des serviteurs, des écuries splendides, des parterres garnis de fleurs, des fontaines, jeux de paume, promenoirs, etc. »³⁰.

« La plupart des seigneurs s'exécutèrent franchement, et jetèrent bas les murs crénelés, les tours fermées, pour élever à leur place des demeures fastidieuses, ouvertes, richement décorées à l'intérieur comme à l'extérieur. »³¹. Aux XVI^{ème}, les châteaux continuent à être pourvus de tours mais elles ne servent plus à la défense, mais à l'agrément et pour « simuler en quelque sorte la grande forteresse féodale. »³². Au début du XVI^{ème}, les plans peuvent être très irréguliers car il s'agit souvent d'anciens châteaux reconvertis ou reconstruits sur d'anciennes fondations. Les plans seront de plus en plus symétriques étant donné qu'ils découlent de l'influence de la Renaissance. Pour les châteaux reconvertis, les anciennes tours seront transformées et de larges fenêtres remplaceront les meurtrières afin d'apporter de la lumière. Ils ouvraient une grande tranchée verticale pour y placer des fenêtres superposées les unes aux autres.

Jusqu'au XVII^{ème} siècle, le corps de logis des châteaux n'a qu'une épaisseur, ainsi il y a principalement des pièces en enfilades. Dès le XVII^{ème} siècle, apparaissent les premiers corps de logis doubles en épaisseur. « Dans ces demeures, il n'y a plus trace de tours, de créneaux, de passages détournés ; ce sont de vastes plans ouverts, entourés de magnifiques jardins, faciles d'accès. »³³.

29 Ibid. p.173

30 Ibid. p.173-4

31 Ibid. p.176

32 Ibid. p.178

33 Ibid. p. 192

Depuis la révolution, bon nombre de châteaux ont malheureusement été pillés et abandonnés. De ce fait, posséder un château ne correspond au XIX^{ème} plus aux besoins de la vie post-révolutionnaire étant donné que la noblesse a été abolie. Il y a également eu une période de destruction et de vandalisme massif des châteaux. Cependant, malgré la révolution, la construction de nouveaux châteaux a continué.

Victor Hugo critiquait ces actes de vandalisme : « Il serait temps enfin de mettre un terme à ces désordres, sur lesquels nous appelons l'attention du pays. Quoique appauvrie par les dévastateurs révolutionnaires, par les spéculateurs mercantiles, et surtout par les restaurateurs classiques, la France est riche encore en monuments français. »³⁴.

Au XIX^{ème}, en France, il y a eu beaucoup de reconstructions de châteaux dans le style beaux-arts. Les nouveaux châteaux sont construits généralement sur les ruines d'une ancienne demeure fortifiée. Selon Viollet-le-Duc, dans sa définition du château, la nouvelle construction de ces grandes maisons, au XIX^{ème} siècle, était « un caprice d'un jour ; une demeure dispendieuse qui périt avec son propriétaire, ne laisse aucun souvenir, et est destiné à servir de carrière pour quelques maisons de paysans ou des usines »³⁵. Viollet-le-Duc avait raison de dire que les châteaux périssaient avec leur propriétaire au vu de la situation actuelle et du nombre de grandes demeures qui risquent de tomber en ruine.

Dans le texte qui va suivre, les châteaux de toutes les époques vont être traités, également ceux du XIX^{ème} siècle. Au XXI^{ème} siècle, ces châteaux ont un intérêt à être sauvés et sont dotés d'une architecture incroyable.

Avant sa grande transformation en 1868, le château de la Chasseigne conservait encore au XIX^{ème} siècle presque l'intégralité de son aspect médiéval. L'ancienne demeure était fortifiée, dotée de douves et avait une cour carrée.

34 CHOAY, Françoise, 2009, « Guerre aux démolisseurs !* », *Choay, Le patrimoine en questions, anthologie pour un combat*, HUGO, Victor, Normandie Roto S.A.S à Lonrai : Édition du Seuil, p.114, « La couleur des idées », ISBN : 978-2-02-100494-6

35 VIOLLET-LE-DUC, Eugène-Emmanuel, 1866, Château, *Dictionnaire Raisonné De L'architecture Française Du XIe Au XVIe Siècle. Tome 3*, Paris: Morel, p.192

Après les travaux de 1868, il ne subsista que trois tours ainsi que leur corps de logis, datant du XV^{ème} siècle. Une partie de l'ancien château a été reconverti en dépendance. Actuellement, le corps de logis principal du château date principalement de la transformation du XIX^{ème} siècle, mais sa partie du XV^{ème} siècle ne doit pas être négligée.

Au fil des siècles, les châtelains complétaient les ruines de châteaux plus anciens, reconstruisaient intégralement l'édifice, remplaçaient et modifiaient des parties. Les nobles demeures sont ainsi rarement d'une seule et même époque. Elles sont plutôt une addition de modifications. Les forteresses datant du Moyen Âge, ayant presque été conservées dans leur intégralité, seront rarement transformées en logements collectifs. Ce sont des châteaux qui doivent être ouverts au public et conservés de manière Ruskinienne, car ils sont très anciens et plus rares.

L'époque précise du château n'importe, ainsi, que peu dans la manière de les reconvertir. Le plus important sera de gérer l'addition d'éléments de diverses époques et de réussir à les reconvertir en logements collectifs, en valorisant les éléments historiques. Pour le changement en logements collectifs, il ne s'agit pas de transformer les châteaux les plus connus, actuellement reconvertis en musées, mais ceux qui risquent de tomber en ruine. Certains le sont même déjà, car ils sont considérés par les grands organismes de protection du patrimoine comme moins importants.

Même s'il existe encore, depuis le XX^{ème} siècle, de grandes demeures appelées châteaux, elles ne seront pas traitées dans ce texte. Les études de cas du château de Glérolles, de Chardonne, de l'Aile et de Corcelles-sur-Chavornay sont des exemples en Suisse de transformations de châteaux en logements collectifs. Le principe sera de même nature, quel que soit le pays où se trouve l'édifice. De plus, en Suisse, de par la plus faible quantité de châteaux et de moyens financiers suffisants, il est vraiment très rare d'en trouver dans un état similaire à ceux abandonnés de France, de Belgique, etc.

2.3 Les châteaux les plus connus déjà protégés

Les grands édifices jugés par des organisations (par exemple l'Unesco) comme les plus importants sont aujourd'hui pour la plupart des châteaux reconvertis en musées visitables et pour ainsi dire protégés de la ruine. Malheureusement, cela concerne un petit nombre d'édifices par rapport à la quantité de châteaux ayant résisté jusqu'à aujourd'hui. Lors de visites, il est possible de découvrir l'histoire du château et les époques qu'il a traversées. Comme par exemple le château de Grandson, de Chillon, de Valangin, de Gruyère, etc. Certains monuments, notamment comme le château de Versailles, ne pourraient pas être entretenus par des privés étant donné leur taille. Les coûts seraient trop importants et ingérables pour des particuliers. De plus, des travaux d'entretien y sont faits régulièrement pour éviter toute dégradation. Cependant, les propriétaires peuvent tout de même bénéficier d'aides de l'Etat ou d'autres organisations, lorsqu'il est nécessaire de réaliser des travaux rarement couverts par le revenu provenant des entrées des visites.

Le château de Rust, datant de 1442, situé dans le parc d'Europapark, en Allemagne, n'a ainsi pas la vocation de nous enseigner l'histoire du lieu. Très peu d'informations historiques existent à son sujet. Il est actuellement reconverti en restaurant et est renommé selon les besoins du parc. Il a traversé les siècles et un des descendants de la famille héritière, M. Hervé Massias, propriétaire du château de Luange, a fait part de son mécontentement. Il a jugé son nouvel usage inapproprié pour un lieu lié à autant d'histoire. Le château se retrouve dépassé par toutes les installations hôtelières, les jeux et les infrastructures liées au parc. Comme l'exprime André Corboz, il faut une « fonction compatible »³⁶.

Françoise Choay critique la « muséification » et la « dysneylandisation » du

36 CORBOZ André, textes choisis et assemblés par K.MORISSET Lucie, 2009, Du bon usage des sites historiques, *De la ville au patrimoine urbain, Histoire de forme et de sens*, le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450 : Presse de l'université du Québec, p.293, ISBN 978-2-7605-2479-8

patrimoine dans le sens de « marchandisation du patrimoine »³⁷. Un château peut devenir un musée et cela peut être bénéfique, mais seulement s'il a une vocation éducative et qu'il ne devient pas un produit de consommation.

André Corboz critique également la muséification en lien avec la notion de la conservation : « tant que la dimension fonctionnelle n'est pas conjuguée à la dimension formelle, il y a un risque de fétichisme. Réduction : le bâtiment comme objet à contempler. »³⁸. Le musée est un programme de contemplation. Il est parfois justifié de convertir certains châteaux en cette affectation et cela peut être même parfois bénéfique mais tout dépend des conditions.

Félix de Vicq d'Azyr a parlé « de la valeur éducative des monuments »³⁹. Pour lui « il est défendu d'enlever, de détruire, de mutiler et d'altérer en aucune manière, [...], qui intéressent les arts, l'histoire ou l'enseignement »⁴⁰, « l'instruction est pour lui le moyen le plus puissant de régénération et de gloire »⁴¹.

Lorsque l'histoire du château, de sa région, de son pays et d'autres éléments complémentaires sont exposés, il y a une valeur instructive. Il est important que la population y ait accès et puisse visiter un certain nombre de châteaux, pour mieux les connaître, comprendre leur valeur et profiter de leur architec-

37 CHOAY, Françoise, 2009, Monument et monument historique, *Choay, Le patrimoine en questions, anthologie pour un combat* », Normandie Roto S.A.S à Lonrai:Édition du Seuil, pp.XXXVII-XLIII, « La couleur des idées », ISBN : 978-2-02-100494-6

38 CORBOZ André, textes choisis et assemblés par K.MORISSET Lucie, 2009, Esquisse d'une méthodologie de la réanimation, Bâtiments anciens et fonctions actuelles, *De la ville au patrimoine urbain, Histoire de forme et de sens*, le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450 : Presse de l'université du Québec, p.264, ISBN 978-2-7605-2479-8

39 CHOAY, Françoise, 2009, « l'Instruction sur la manière d'inventorier et de conserver, dans toute l'étendue de la république, tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement », *Choay, Le patrimoine en questions, anthologie pour un combat* », DE VICQ D'AZYR Félix, Normandie Roto S.A.S à Lonrai : Édition du Seuil, p.84-5, « La couleur des idées », ISBN : 978-2-02-100494-6

40 CHOAY, Françoise, 2009, « l'Instruction sur la manière d'inventorier et de conserver, dans toute l'étendue de la république, tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement », *Choay, Le patrimoine en questions, anthologie pour un combat* », DE VICQ D'AZYR Félix, Normandie Roto S.A.S à Lonrai : Édition du Seuil, p.101, « La couleur des idées », ISBN : 978-2-02-100494-6

41 Ibid. p.87

ture. Cela peut être fait par le biais d'activités, mais en aucun cas de la manière dont Europapark a procédé avec le château de Rust. Les musées conviennent mieux aux édifices exceptionnels et monumentaux déjà ouverts actuellement au public.

André Corboz le justifie : « On a abusé du musée de n'importe quoi, mais parfois, l'état exceptionnel d'un bâtiment ne justifie aucune autre destination »⁴².

Les châteaux pouvant être convertibles en musées peuvent être en bon état ou sous forme de ruines romantiques. Dans tous les cas, une conservation d'après la théorie de M.Ruskin est la mieux choisie, car elle garde au maximum l'état de l'édifice en réparant les éléments qui se sont abîmés avec le temps. Pour autant que l'édifice n'ait pas accueilli un programme dégradant ses parties les plus nobles (parquets, boiseries, cheminées etc...). Dans ce cas-là, il faudrait soit essayer de retrouver des parties plus anciennes en retirant par exemple un faux plafond récent, soit, selon le cas, rétablir d'anciennes parties plus qualitatives. Par exemple, l'installation des toilettes, du magasin et de la billetterie est plus judicieuse dans une partie des dépendances (si elles sont encore présentes) ou dans les lieux les plus abîmés, les moins nobles. Il serait préférable de les placer dans des endroits ayant perdu toutes traces historiques notables, car cela demande moins de réflexion concernant la conservation des éléments anciens. Il est plus avisé de choisir les endroits les moins bien conservés et n'ayant que peu d'intérêt historique quand il s'agit d'apporter quelque chose de nouveau à l'édifice.

L'avantage du musée pour les édifices les plus connus, est la non nécessité d'y mettre un chauffage moderne, d'y installer une isolation phonique et thermique, d'y modifier l'organisation des pièces, etc. Les espaces sont figés dans le temps et les gens sont uniquement de passage. Cela permet de conserver des éléments (par exemple un ancien calorifère du XIX^{ème} siècle, une ancienne cuisinière à feu de bois, etc) qui avec certains autres programmes auraient été enlevés. La norme la plus contraignante pour les châteaux-musées est celle

42 CORBOZ André, textes choisis et assemblés par K.MORISSET Lucie, 2009, Esquisse d'une méthodologie de la réanimation, Bâtiments anciens et fonctions actuelles, *De la ville au patrimoine urbain, Histoire de forme et de sens*, le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450 : Presse de l'université du Québec, p.267, ISBN 978-2-7605-2479-8

concernant les handicapés. Il est nécessaire d'y installer un ascenseur, des rampes, etc et cela demande de réduire les seuils entre les différentes pièces.

Les parcs des grands châteaux demeurent très importants à conserver car ils forment ensemble une entité. Le musée étant un lieu public, la promenade dans le parc fait partie intégrante du site et de l'histoire du château. Il a été planifié par des paysagistes en tenant compte de la demeure monumentale. Il est ainsi primordial de ne pas dissocier les deux que ce soit dans un château-musée ou pour une toute autre destination.

3. Que faire de ces belles demeures ? Comment les restaurer et reconvertir ?

3.1 Pourquoi sauver les châteaux ?

Il s'agit de traiter principalement la question des châteaux moins connus que ceux déjà ouverts au public et protégés depuis le XIX^{ème} ou XX^{ème} siècle. Les châteaux peu connus sont actuellement les châteaux les plus en périls ou présentant le plus grand risque de tomber d'ici quelques décennies dans une ruine totale. Leur nombre est colossal.

Beaucoup de ces édifices sont donc malheureusement délaissés alors que d'autres bâtiments se construisent. Dans un climat politique où les questions écologiques sont de plus en plus présentes, l'énergie grise prend une place importante. Pourquoi construire de nouveaux bâtiments alors que beaucoup de châteaux n'ont plus aucun usage ? Serait-il possible de les réaffecter avec de nouveaux programmes de logements et ainsi éviter la construction de bâtiments récents consommant beaucoup de matière grise ?

Les nobles demeures étaient construites autrefois pour durer des siècles. Les châteaux forts devaient être résistants aux attaques. Ils étaient donc des édifices robustes et particulièrement solides. Par la suite, ils sont devenus des châteaux d'agrément hautement ornementés et construits avec beaucoup de soin. Les matériaux étaient généralement de très bonne qualité, la structure était en pierre locale, en brique et les planchers, en bois. Ces grandes demeures, au lieu d'être délaissées, pourraient vivre encore de nombreux siècles grâce à un nouvel usage et un entretien régulier.

Il est important pour les futures générations de pouvoir connaître l'architecture des édifices les plus monumentaux d'Europe construits depuis le X^{ème} siècle. Ils illustrent l'histoire et informent sur les techniques de construction du passé. Beaucoup de villes ou villages possèdent de belles demeures qui racontent et enrichissent l'histoire de leur localité. Le château fait partie des édi-

fices les plus anciens ayant fort bien résisté à l'épreuve du temps tout comme les anciens établissements religieux, certaines constructions vernaculaires, les anciens vestiges de l'antiquité, etc. Une villa de personnes modestes du XIX^{ème} siècle se dégradera, dans la plupart des cas plus vite que le château érigé à la même période. Le château demande également une plus grande période de construction, une plus importante quantité de main d'œuvre et un soin plus poussé dans l'aboutissement des détails. Par respect pour toutes les personnes ayant œuvré à leur construction et cela dans tous les corps de métiers, il s'agit de traiter les châteaux subsistant avec le plus grand soin.

Il n'est également pas possible d'imaginer construire de nouveaux bâtiments sans connaître l'histoire de l'architecture dont fait partie les châteaux. De pouvoir les voir, les visiter, les toucher, les mesurer, les restaurer ou y vivre sont les meilleurs moyens de comprendre les nobles demeures. Dans cinquante ans, il serait triste de dire à la population qu'il existait, à une époque, des châteaux mais qu'elle ne peut que les imaginer. Il restera certes les châteaux-musées qui eux n'auront sûrement pas bougé. Mais n'est-ce pas plus agréable de pouvoir se balader et de découvrir ces trésors par hasard ? De sémouvoir de les trouver là, si fiers et porteurs de nombreuses époques ? Ne sont-ils pas autant utiles ? Les châteaux sont des trésors qui embellissent le paysage des villes et villages et pourtant certains sont malheureusement délaissés et non considérés à leur juste valeur.

Depuis une dizaine d'années, l'Urbex, l'exploration urbaine de lieux abandonnés, est devenu un sport à la mode. Les photos et vidéos prises dans les édifices délaissés sont publiées sur Internet et dans des livres. Ces photos sont comme bloquées dans l'ancien temps. Le problème avec l'exploration urbaine est que tous les lieux encore meublés et remplis de trésors deviennent visibles pour tous. Cela donne donc aux malfaiteurs (vandales et voleurs) un catalogue de ce qui peut être volé, pillé et cassé. Le principe de l'Urbex est pourtant de ne rien abîmer, uniquement de prendre des photos et de ne pas communiquer l'adresse du lieu pour éviter les dégradations. Plus le lieu devient

connu, plus il est compliqué de garder secret sa localisation. Cependant, des sites Internet vendent les adresses des lieux abandonnés et n'importe quelle personne peut venir pour voir le lieu ou le dégrader. Une fois qu'un château est connu sur Internet, il devient quasiment impossible d'éviter les déprédations. La belle demeure peut être sans cesse refermée, mais la seule solution pour remédier à ce problème est, selon l'association « Sauve mon château », d'y installer un système d'alarme ou de laisser un surveillant sur place. Pour ainsi dire, il faut l'habiter. De plus, un château abandonné peut tenir quinze ou vingt ans en bon état, sans entretien, s'il n'est pas la proie de vandales. En l'espace de deux à trois ans, les châteaux vandalisés peuvent être totalement mis en péril, alors qu'ils ont tenu des siècles avant cela. La dégradation se fait en plusieurs étapes. En premier lieu, ils volent les objets de valeur et cassent le mobilier. Ils dérobent le marbre des cheminées, les parquets, les fils électriques et les boiseries pour les revendre. Ils brisent ensuite les fenêtres et l'eau entre. À cause de l'humidité, le champignon ravageur nommé la mérule fait son apparition sur tout ce qui est en bois. Les charpentes des toitures, les poutres, les planchers se fragilisent et tombent. Le château n'a finalement plus de revêtement, ni de toiture, ni de fenêtre, ni de cheminée. La végétation l'envahit et il finit par s'effondrer.

Ainsi, en France, beaucoup de châteaux sont laissés à l'abandon et les facteurs évoqués précédemment rappellent encore plus que les châteaux en périls sont un problème de grande envergure. Si rien n'est fait d'ici une cinquantaine d'années, beaucoup auront totalement disparu. L'envie d'action est de ce fait augmentée afin d'éviter le déclin rapide des belles demeures.

Le château devrait donc être vivant et utilisé pour pouvoir être protégé et ne pas mourir. En parallèle, il y a la plupart du temps une association qui se crée pour tenter de sauver le bel édifice avant qu'il ne soit trop tard. Ainsi les gens ont envie de sauver ces édifices et d'en faire quelque chose. Cela montre qu'un grand intérêt existe pour que les châteaux puissent retrouver leur usage et que les sauver n'est pas uniquement le souci de quelques passionnés d'architecture, d'histoire et de patrimoine.

Le prix pour acquérir un château est très cher en Suisse, alors qu'en France, le prix est relativement abordable. Le château de la Chasseigne ne valait lors de sa vente fin 2016 que 550'000 euros. Il était meublé et avait dix hectares de terrain. Le prix d'une villa avec un terrain bien plus restreint et des espaces moins généreux peut être plus cher.

Les châteaux en périls se trouvent le plus souvent dans des villages ou des petites villes. Dans les très grandes villes, ils sont pour un grand nombre, une attraction touristique ou alors déjà reconvertis. Leur sauvegarde a donc généralement déjà été opérée. Les villages, où se situent les châteaux non protégés, se dépeuplent de plus en plus. Ceci est dû à l'exode rural, ce qui n'arrange pas les choses. Créer de petites sociétés sous forme de petites communautés de coopérative d'habitation permet d'être auto-suffisant. Chacun participe aux tâches du château, habite les espaces, cultive les potagers, etc. Etre en communauté facilite les échanges entre habitants et cela leur permet de s'organiser ensemble pour l'entretien de l'édifice. Ils peuvent se regrouper pour un déplacement nécessaire dans une grande ville, puisque ces villages n'ont souvent pas ou peu de transports publics. Réaménager un château en coopérative d'habitation redynamise également les villages en apportant de vingt à cinquante nouveaux habitants. En tant que logement individuel, le château n'abrite qu'une seule famille et ne permet pas de changer la dynamique du village. Avec une quarantaine de nouveaux habitants, les infrastructures disparaissant peu à peu pourraient être rétablies. Le système de la coopérative d'habitation offre des loyers relativement bas, car il s'agit de contribuer uniquement aux coûts d'entretien du lieu sans aucune spéculation immobilière. Dans certains villages en France, il peut y avoir plusieurs châteaux pour une petite commune. À Saint-Parize-le-Châtel, où se trouve le château de la Chasseigne, il y a déjà trois châteaux. Dans de plus petites communes, il peut y en avoir plus.

Il y aurait actuellement, en France, six milles châteaux en péril, d'après Na-

than Guigand, passionné de patrimoine et également membre de la VMF⁴³. Les abandons et mises en péril se font indépendamment du classement, de l'inscription ou de l'absence de mesures de protection du château.

Le classement ou l'inscription d'un château peut être utile lorsqu'il permet la sauvegarde de l'édifice mais cela mène aussi parfois à sa destruction. Il y a énormément de contraintes pour modifier les châteaux. Il faut faire appel à un architecte et des artisans spécialisés et agréés des monuments historiques. Il peut paraître légitime de vouloir garder le tout intact comme aurait pu le souhaiter Ruskin. Cependant, au vu de la quantité d'édifices hérités, la plupart devrait avoir une fonction adaptée aux besoins actuels tout en conservant un maximum d'éléments anciens.

Dans le cas du château de Luange, les propriétaires n'ont pas le droit de le modifier autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ils ont néanmoins dérogé à ce qui était imposé par les monuments historiques, en modernisant leur cuisine pour pouvoir y vivre, avec les exigences de notre mode de vie actuel.

Les organisations des monuments historiques pensent bien faire en demandant à ce que tout reste figé dans le temps. En effet, la volonté serait de laisser inchangés tous les éléments anciens, mais un grand nombre de châteaux, même classés, ont dû être délaissés, car il était impossible de ne pas les modifier afin de leur donner de nouvelles fonctions. Il s'agit, par contre, au mieux, de conserver ce qui est possible lors de la réaffectation et de ne pas exagérer. Une cheminée d'époque dans une pièce reconverte, par exemple, en cuisine peut facilement être conservée comme appareil.

Giorgio Grassi considère qu'« une grande part des monuments n'a aucune valeur marchande, ils doivent rester intacts, très souvent ils appartiennent aux

43 Association des vieilles maisons Françaises

administrations publiques. À celles-ci et à leur manque d'efficacité, on peut attribuer leur décadence progressive. Le monument se trouve donc protégé, conservé, embaumé justement ; et ensuite peu importe que, par manque de moyens, l'essentiel du patrimoine artistique tombe en ruine. »⁴⁴.

Si les belles demeures non utilisées pouvaient être modifiées au lieu de tomber en ruine, elles auraient, certes perdu certains éléments du passé, mais seraient encore en bon état dans cinquante ans. Donc, davantage de choses seraient conservées. Il s'agit de prendre en compte la théorie énoncée par Viollet-le-duc, ainsi que les stratégies à adopter pour trier les éléments à garder ou à modifier.

Viollet-le-Duc affirme : « D'ailleurs le meilleur moyen pour conserver un édifice, c'est de lui trouver une destination et de satisfaire si bien à tous les points que commande cette destination, qu'il n'y ait pas lieu d'y faire des changements »⁴⁵. Cela n'est pas uniquement l'avis de Viollet-le-Duc mais une opinion partagée par diverses personnes travaillant dans le domaine de l'architecture et du patrimoine. Donner une nouvelle utilité aux édifices anciens, sans avoir à les modifier, serait l'idéal. Cet avis est rejoint notamment par Giorgio Grassi, André Corboz, Stephan Bern, Françoise Choay, Ambrogio Annoni, etc.

Stephan Bern pense également que « si sauver les monuments est en soi une noble et belle cause, n'est-il pas de meilleure garantie pour leur avenir que leur assigner une vocation nouvelle, une destination pérenne ? »⁴⁶. Une destination est donc pérenne, sa fonction va perdurer même dans le futur. La durabilité est primordiale.

44 GRASSI Giorgio, (1979), 1983, 6. Le château d'Abbiategrosso et la question de la restauration, *L'architecture comme métier et autres écrits*, 2e édition, 12 rue Saint-Vincent-4020 Liège : Pierre Mardaga, p.82, Architecture + recherches, ISBN 2-87009-180-X

45 VIOLLET-LE-DUC, Eugène-Emmanuel, 1866, Restauration, *Dictionnaire Raisoné De L'architecture Française Du XIe Au XVIIe Siècle. Tome 8*, Paris: Morel, p.31

46 BERN, Stéphan, 2019, La mission qui m'est confiée, *Sauvons notre patrimoine*, 12, avenue d'Italie, 75013 Paris : Plon, p.31, ISBN 978-2-259-27798-3

Ce qui veut dire que, lorsqu'une nouvelle infrastructure doit être créée, avant d'imaginer des nouveaux locaux, il serait préférable de chercher à savoir s'il n'y a pas un château dans la région qui pourrait accueillir la fonction. Il s'agirait d'une solution plutôt que de construire un nouveau bâtiment. André Corboz, l'exprime dans son texte.

« Mais ce n'est pas assez dire : au relevé des besoins devrait correspondre le catalogue des constructions, car on ne saurait appliquer le principe de la compatibilité qualitative sans connaître les bâtisses qui peuvent entrer en ligne de compte. C'est la typologie, soit le schéma distributif énoncé par l'ossature, qui servira de lieu d'articulation des deux inventaires. Ces listes dressées et ces exigences définies, il sera enfin possible de confronter besoins et bâtiments disponibles. De cette démarche naîtra, par une sorte de négociation, le programme de réanimation à proprement dit »⁴⁷.

André Corboz propose comme solution, pour réaffecter les bâtiments anciens, la « réanimation »⁴⁸ qui est une forme de recyclage en tant que « procédé permettant de garantir la conservation de l'architecture considérée », « assorti d'un certain nombre de contraintes supplémentaires »⁴⁹.

La différence entre la réanimation et la restauration est la suivante : « La restauration couvre l'ensemble des interventions techniques et scientifiques fondées sur une méthode et ayant pour but de garantir la continuité matérielle d'un édifice ou d'un aménagement à travers le temps. La réanimation a pour fin d'adapter un édifice ou un aménagement aux exigences actuelles, soit en permettant aux anciennes fonctions de se poursuivre, soit par changement

47 CORBOZ André, textes choisis et assemblés par K.MORISSET Lucie, 2009, Esquisse d'une méthodologie de la réanimation, Bâtiments anciens et fonctions actuelles, *De la ville au patrimoine urbain, Histoire de forme et de sens*, le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450 : Presse de l'université du Québec, p.272, ISBN 978-2-7605-2479-8

48 Ibid. p.257-272

49 Ibid. p.262

d'affectation.»⁵⁰. «La restauration ne concerne pas la fonction, [...], elle a trait uniquement au contenant. » « La réanimation ne concerne pas au premier chef la structure ni le langage architectural : elle traite au contenu. »⁵¹. La restauration et la réanimation ne sont pas complètement indépendantes. Il y a un conflit entre les deux : « Restaurer tend à conserver et réanimer incite à modifier », mais « les deux opérations peuvent se servir mutuellement de limite. »⁵². « En l'absence d'un programme fonctionnel, le restaurateur suivra son goût et ses inhibitions, parce que l'élément de décision est situé hors de son système de référence. Le réanimateur agit dans une situation équivalente : s'il se soucie de ne pas compromettre le bâtiment dans lequel il déploie son programme, il tendra à la solution discrète et renoncera [...] à une occupation intensive des surfaces. Les exigences, extérieures à son système, serviront de limite à son programme. »⁵³. La restauration et la réanimation doivent être complémentaires. Pour André Corboz, il faut également traiter l'architecture ancienne cas par cas⁵⁴. Il est d'avis qu'« au lieu de prouver la nécessité de conserver, il faudrait démontrer l'obligation de détruire »⁵⁵. Si tel était le cas, beaucoup moins d'édifices seraient détruits.

Sur la question de la réaffectation des monuments, Giorgio Grassi, cite l'intervention d'Ambrogio Annoni au congrès de Tokyo dont il partage son l'avis :

« Mais je n'oublie pas dans cette révision de principe, une question fondamentale pour une intervention sur des bâtiments, ou des parties seulement, où il est impossible de conserver l'aspect de document historique ou de relique artistique, parce qu'ils doivent être à nouveau fréquentés et « vécus ». Et, puisque pour des raisons d'usage il est inévitable de les compléter, il convient

50 Ibid. p. 262

51 Ibid.p.262

52 Ibid. p.263

53 Ibid. p.263

54 Ibid. p.265

55 Ibid. p.265

donc, en voulant éviter les recompositions, de s'en tenir au plus original, mais aussi au plus moderne et au plus sérieux concept d'harmonie. »⁵⁶.

Il est ainsi question de compléter un édifice pour rendre possible sa nouvelle destination. Il justifie aussi le fait qu'il ne faut pas laisser les édifices sans usage.

« Soit : nos ouvrages d'architecture et de construction doivent se concevoir pour une utilisation, c'est-à-dire pour un confort des habitants, et aussi pour le décor de la ville. Ainsi et seulement ainsi, l'architecture, l'art bâti, répond aux aspirations du temps présent »⁵⁷.

La question du décor de la ville donne une double utilité au château. C'est non seulement le contenant d'un programme, mais aussi un décor offert à la population et un moyen d'enrichir le paysage. Son image et sa façade appartiennent à tous et son intérieur, son contenu, au programme.

Il ne faut pas uniquement trouver une nouvelle affectation, mais aussi chercher un contenu qui soit approprié au contenant. André Corboz énonce cette notion : « Il serait inexact de déduire de ce qui précède que n'importe quelle bâtisse admet n'importe quelle fonction. Il faut donc introduire ici le concept de la compatibilité [...] l'esprit de la fonction forme donc l'un des paramètres essentiel au processus de choix. »⁵⁸.

« C'est là tout le problème de la fonction compatible. Par bonheur, les bâtiments anciens (et surtout, paradoxalement, ceux qui relèvent de la poésie néoclassique, c'est-à-dire les plus rigides) admettent une variété de fonctions que l'on ne soupçonne pas au premier abord. Ce que voyant,

56 GRASSI Giorgio, (1979), 1983, 6. Le château d'Abbiategrosso et la question de la restauration, ANNONI Ambrogio, *L'architecture comme métier et autres écrits*, 2e édition, 12 rue Saint-Vincent-4020 Liège : Pierre Mardaga, p.80, Architecture + recherches, ISBN 2-87009-180-X

57 Ibid.

58 CORBOZ André, textes choisis et assemblés par K.MORISSET Lucie, 2009, Esquisse d'une méthodologie de la réanimation, Bâtiments anciens et fonctions actuelles, *De la ville au patrimoine urbain, Histoire de forme et de sens*, le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450 : Presse de l'université du Québec, p.270, ISBN 978-2-7605-2479-8

beaucoup de très jeunes architectes voudraient privilégier très largement l'usage aux dépens de la conservation: Versailles transformé en HLM ou telle église désaffectée bondée de bureaux jusqu'aux tuiles constituent toutefois des propositions extrémistes ; on trouve à Leningrad un temple luthérien polémiquement transformé en piscine. Il faut, en effet, distinguer: à moins d'être un aspirant vandale, on n'injecte pas le même contenu dans un entrepôt et dans une salle de théâtre, parce qu'il y a lieu de tenir compte des aptitudes symboliques de l'objet considéré, en plus de sa capacité purement physique d'admettre telle ou telle fonction. La compatibilité ne découle pas du cubage utile ou de la rentabilité : c'est une notion d'ordre sémantique. »⁵⁹.

Il critique ainsi l'idée de son élève de reconverter en HLM le château de Versailles. Il faut, selon André Corboz, tenir compte de la symbolique de l'objet. Faire uniquement des logements à loyers modérés, dans le château de Versailles, est peut-être en effet trop radical. En concevoir quelques-uns, en accompagnement d'autres types de logements, ne serait pas autant problématique. En général, il est préférable d'introduire une mixité de logements au sein d'un même bâtiment. La mixité sociale correspond mieux à l'usage de base du château. Les belles demeures n'étaient pas seulement habitées par la noblesse mais aussi par les domestiques, les intendants, les jardiniers et tout le personnel de maison entretenant le lieu.

Il ne s'agit pas de rétablir le mode de vie de la noblesse, mais d'y faire des appartements de natures et de tailles diverses, et avec des pièces de différentes dimensions et qualités.

Par exemple, dans les combles, les pièces sont moins ornementées que dans les étages où se trouvent les beaux salons pourvus de cheminées, tapisseries, boiseries, etc. Les combles sont pourvus d'autres qualités qui n'étaient peut-

59 CORBOZ André, textes choisis et assemblés par K.MORISSET Lucie, 2009, Du bon usage des sites historiques, *De la ville au patrimoine urbain, Histoire de forme et de sens*, le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450 : Presse de l'université du Québec, p.293, ISBN 978-2-7605-2479-8

être pas prises en compte par le passé, comme les charpentes apparentes qui donnent du charme au logement. Aujourd'hui, grâce à l'isolation thermique, les combles peuvent être habités avec le même niveau de confort que les pièces des étages. S'il reste des dépendances, elles peuvent également être reconverties en logements collectifs. Les appartements seront plus simples et moins chers à restaurer et peuvent être, ainsi, voués à des logements plus modestes.

Les châteaux nécessitent d'être sauvegardés selon leur utilisation. Le logement collectif reste une option et par exemple la coopérative d'habitation permet de redynamiser les villages.

Avant d'analyser certains exemples de château déjà reconvertis, il s'agit maintenant d'évaluer avant tout leur état de conservation, influençant la manière d'adapter le château à son programme.

3.2 État de conservation des châteaux

3.2.1 Les châteaux en bon état

En bon état, veut dire qu'ils conservent encore presque l'intégralité de leurs éléments intérieurs et extérieurs ; les dalles, les planchers, les boiseries, le parquet ancien, les cheminées, les tapisseries, les fenêtres en bois, la toiture plus ou moins étanche, etc. Cela ne date pas forcément de leur construction initiale. Ils ont été bâtis la plupart du temps sur plusieurs siècles, en plusieurs étapes. Il y a ainsi généralement des éléments de plusieurs époques. Le château de la Chasseigne peut être considéré comme étant en bon état, car une grande partie de ses éléments intérieurs sont encore là.

Dans ce type d'édifice, trouver un programme permettant de garder un maximum d'éléments est à privilégier. L'enveloppe ne sera que peu touchée, sauf s'il est nécessaire d'y accoler une nouvelle annexe. Il est ainsi préférable de conserver un maximum d'éléments historiques dans leur intérieur, sans pour autant se priver, par exemple, d'installer une cuisine moderne ou le chauffage.

Les administrations publiques comme une mairie, un tribunal, des salles de conférences ou de réunions, permettent de conserver un maximum d'éléments. Le besoin de services publics se trouve généralement dans des communes plus grandes et ainsi les châteaux « bien situés » sont privilégiés. Néanmoins, les châteaux ruraux se trouvant dans de tous petits villages de campagne ne nécessitent pas d'un aussi grand bâtiment pour recevoir les services publics. Y implanter une mairie peut être une solution, mais si le château est reculé du centre du village, cela n'a pas de sens. Dans le cas du château de la Chasseigne, il est à dix minutes à pied du centre du village et il est trop grand pour la mairie d'une commune de 1301 habitants.

Pour les châteaux plus isolés, une destination privée est plus adaptée. A cette fin, les édifices en bon état peuvent facilement accueillir des logements collectifs ou des cabinets de médecins, d'avocats, de notaires, etc. La reconversion des châteaux en logements collectifs est la question principale et ainsi la manière de les transformer est placée de ce point de vue. Il s'agit d'agir « cas par cas »⁶⁰ comme le proposent Ambrogio Annoni, Giorgio Grassi, André Corboz ou Viollet-le-duc. Certains principes restent par contre les mêmes quel que soit l'édifice.

3.2.2.1 Principes de restauration des châteaux en bon état de conservation

1. Il ne faut en aucun cas modifier des parties de valeur existantes si ce n'est pas nécessaire pour rendre le lieu habitable et que toutes les variantes possibles ont été étudiées. Par exemple, si dans une salle de bains il reste une ancienne cheminée soit il faudra trouver un moyen d'aménager la pièce en la prenant en compte soit si ce n'est pas possible, de lui trouver un nouvel emplacement dans une pièce où la cheminée est par exemple en mauvais état. Si tout le château est en bon état et que toutes les parties sont de valeur, il faudra les trier pour choisir au mieux les éléments à délaissier d'après les principes de choix énoncés par Viollet-le-Duc.

60 GRASSI Giorgio, (1979), 1983, 6. Le château d'Abbiategrosso et la question de la restauration, ANNONI Ambrogio, *L'architecture comme métier et autres écrits*, 2e édition, 12 rue Saint-Vincent-4020 Liège : Pierre Mardaga, p.81, Architecture + recherches, ISBN 2-87009-180-X

2. Les parties nobles et qualitatives du château doivent être restaurées si elles sont en mauvais état. Par exemple, une boiserie couverte de mûrle doit être refaite à neuf si la pièce ne subit pas de grandes modifications à cet endroit. Au château de l'Aile, l'architecte a procédé de la sorte dans les parties infestées de mûrle.⁶¹ Il sera analysé en détail dans le chapitre concernant les logements collectifs dans les châteaux.
3. Les parties quelconques sans intérêt historique sont les premières à être utilisées pour de grandes modifications comme par exemple l'installation d'une nouvelle salle de bains. Au château de Glérolles, l'architecte a complètement modifié et optimisé les petites pièces de rangement et celles destinées aux sanitaires. La demeure de Glérolles sera analysée en détail dans le chapitre concernant les logements locatifs.
4. Déplacer certains éléments de qualité au lieu de les supprimer peut être une solution lors d'une modification conséquente. Par exemple, lors de la destruction d'une cloison, si une porte ancienne n'a plus d'usage, mais qu'une autre partie en nécessite une, il s'agira de récupérer la porte déposée. Une économie de matière grise est ainsi permise et l'objet fait partie du style propre à l'édifice s'intégrant facilement.
5. La plupart du temps, la circulation verticale est déjà une disposition permettant aisément de diviser le château et d'accéder aux différents étages. Il s'agit ainsi d'en minimiser les modifications et de diviser le château de manière à ce que l'entrée dans les pièces attenantes au palier devienne l'accès principal à l'appartement. Lorsqu'il y a plusieurs corps de logis, il se trouve la plupart du temps plusieurs cages d'escalier et entrées. Si tel n'est pas le cas, alors ajouter un nouvel escalier ou un nouvel accès depuis l'extérieur est légitime.

61 Les informations ont été communiquées par Mme. Mariza Durnat membre de la famille de M. Bernd Grohe qui s'occupe des contacts pour le château de l'Aile.

6. Diviser le château en plusieurs appartements d'après l'emplacement des corps de logis est un principe à adopter en tentant de conserver un maximum l'emplacement des pièces.
7. La manière dont communiquent les différentes pièces sont des dispositions à prendre en compte pour l'aménagement des nouveaux appartements. L'enfilade est un système de communication entre les pièces dont le passage de l'une à l'autre se fait sans couloir; mais par l'intermédiaire d'une porte percée dans le mur mitoyen entre elles. Le château nécessitera plus facilement d'être réaménagé, si l'appartement doit fonctionner comme les logements d'aujourd'hui, c'est-à-dire, avec un couloir desservant les différentes pièces. Si cela n'est pas souhaité et qu'il est accepté de devoir passer par une chambre à coucher, pour pouvoir accéder à une autre, alors, il n'est pas nécessaire de modifier cette disposition d'origine. Les appartements de 2,5 pièces peuvent garder entièrement l'enfilade. Il faut par contre choisir comme séjour la pièce d'accès à l'appartement. La chambre reste ainsi privée. Les systèmes doubles à enfilade et couloir sont plus simple à adapter car ce dernier permet de passer d'une chambre à l'autre sans traverser toutes les pièces. Les anciennes ouvertures passant d'une pièce à l'autre peuvent être condamnées.
8. Les façades doivent être restaurées dans les styles propres au château et à ses évolutions. Si une annexe est ajoutée, elle doit s'exprimer dans le langage d'aujourd'hui tout en respectant les proportions des différentes parties du château. Elles peuvent s'établir sur le plan d'une ancienne partie, par exemple, disparue. Le château du Duc d'Épernon était à l'époque doté de quatre tours et d'un plan carré⁶². Si une annexe devait être ajoutée, elle devrait être placée sur les vestiges de ce

plan, comme il ne conserve aujourd'hui que deux tours et un corps de logis. Il faut que ce soit uniquement pour faire ressortir un plan qui était de qualité et pas sur les vestiges qui ont été enlevés pour améliorer les conditions du château.

9. Si les fenêtres et les portes donnant sur l'extérieur sont remplacées, elles doivent rester homogènes et proches du style du château. Plusieurs stratégies d'amélioration thermique des fenêtres anciennes sont énoncées dans le chapitre concernant le château de l'Aile. Si la belle demeure, par l'addition des différentes époques, possède des fenêtres de natures différentes, il faudra analyser chaque fenêtre, cas par cas, pour agir en conséquence en choisissant s'il faut conserver la non homogénéité ou les unifier d'après une période précise.
10. Les dépendances du château doivent aussi être réaménagées en appartements selon le même principe que le château. En outre, une partie peut être consacrée au garage pour les véhicules à deux ou quatre roues et au stockage du matériel pour l'entretien du château et des potagers, s'il y en a. Il s'agit là d'une fonction déjà présente dans les dépendances. Les demeures des intendants sont dotées généralement d'éléments moins riches. Il est nécessaire de moins conserver les éléments d'origine. Les dispositions existantes peuvent facilement accueillir des logements plus modestes car les pièces étaient notamment moins grandes.
11. Le réaménagement du parc du château est très important. Soit il s'agit de reproduire les dispositions d'origine d'après les anciens vestiges du jardin, soit de réaménager entièrement le parc si cela n'est pas possible. Il s'agit en aucun cas de mutiler le parc en ajoutant un bâtiment nouveau risquant de faire de l'ombre au château. Le château a été pensé en relation avec le parc. Au château Vaux-le-Vicomte, depuis le grand salon à l'intérieur du château, à travers la fenêtre, l'œil est attiré par la statue d'Hercule à 1.5 km placée au centre du champ de vision. Grâce au jeu de la perspective et des proportions des diverses

62 SAUVE MON CHÂTEAU, Castle of the Duke of Epernon : an open-air history book | Chateau Popkov, *youtube*, 11 minutes 45 secondes, avril 2020, consulté en septembre 2020, <https://www.youtube.com/watch?v=fGVqpAehKZE>

terrasses, elle ne paraît pas si éloignée. Dans le salon, se trouvent cinq axes gravés au sol. Celui du centre représente la visée nord et le méridien qui passe par le centre du Château. Le point d'observation est situé du côté sud, à l'extérieur du salon et est orienté vers le nord. L'axe qui oriente le château et qui passe par son centre, pointe Saint Germain Laxis.⁶³ Dans ce cas, le château ne peut pas exister sans son jardin et inversement. Le parc doit en revanche être accessible à tous, même si la commune est rurale et donc dotée de grands moyens pour se promener dans la nature. Le parc d'un château est aménagé pour s'y promener. Il mérite ainsi d'être à la disposition des villageois. Si une disposition dans le château est particulière depuis une pièce spécifique comme à Vaux-le-Vicomte, elle devra être offerte à tous les habitants du château et en conserver ses aménagements particuliers. Sans altérer la qualité de vie des habitants du château, s'il est possible de rendre public la pièce en question, cela permet à tous d'en profiter. Les châteaux avaient, pour beaucoup, un jardin potager. Il doit être offert aux habitants du château et si le reste est particulièrement vaste, il pourrait être mis à disposition des villageois.

3.2.2 Les châteaux dont il ne reste que très peu d'éléments du passé

Ils sont souvent pillés de leur intérieur. Les cheminées ont disparu, les parquets ne sont plus là, les boiseries non plus, etc. La disparition des éléments intérieurs peut être due à plusieurs causes : l'abandon du lieu et le vol par des pilliers ou la réaffectation de l'édifice en un programme ayant transformé intégralement son intérieur, comme par exemple un hôpital, une école ou tout autre programme ne permettant pas de garder les dispositions d'origine. Cela peut être également dû au fait que les éléments sont en trop mauvais état pour être conservés. Par exemple si tout le bois est attaqué par la mèche.

Le château du Duc d'Epéron⁶⁴ est actuellement dans un piteux état. Il ne reste

63 L'affaire Nicolas Fouquet, Allons plus loin dans l'énigme, *Rennes-Le-Château ou l'histoire d'un grand secret*, Consulté le 07 juin 2020, http://www.rennes-le-chateau-archive.com/fouquet_4.php

64 Volume 2 image 01 à 15

plus beaucoup d'éléments d'origine à l'intérieur et certains planchers se sont même effondrés. Il conserve tout de même par endroits quelques peintures sur boiseries d'origine, du carrelage et quelques cheminées. Il ne se trouve pas loin du centre du village de Fontenay. Comme il est bien situé, il a l'avantage de pouvoir accueillir autant un programme public qu'un programme privé. Il peut être aisément reconverti en plusieurs logements.⁶⁵ Toutes ses pièces sont en enfilade et un escalier dessert les étages. La partie centrale, au rez-de-chaussée, est le hall d'entrée et la pièce d'à côté, à l'est, contient l'escalier. La division en appartements pourrait ainsi se faire par étages divisés en deux parties par l'escalier, en conservant le hall d'entrée commun au rez-de-chaussée. Les grandes pièces directement en relation avec l'entrée depuis la cage d'escalier ou le hall pourraient servir de séjour et de cuisine ouverte. La pièce suivante, en relation avec la tour, pourrait être utilisée comme chambre à coucher et la tour comme salle de bains. Au rez-de-chaussée, sous les deux terrasses, une ou deux chambres supplémentaires peuvent être aménagées. En procédant de la sorte, la répartition des pièces d'origine peut être conservée, mais cela implique de devoir garder les contraintes de l'enfilade en devant passer par une chambre pour en accéder à une autre. Il serait également possible d'ajouter un couloir ou de trouver un autre compromis pour desservir les chambres différemment. La taille des espaces étant suffisamment généreuse. Selon Antonin Grenier, défenseur de la cause de ce château, le plan n'est pas tout à fait correct : il y a un accès aux deux tours depuis les pièces aux deux extrémités du château, de même pour les dimensions de certaines pièces et pour l'emplacement de certaines ouvertures.

Un autre exemple, est le château de Grandfond⁶⁶ dont il ne reste qu'une seule pièce conservant encore une cheminée et ses enduits d'origine. Sa façade et sa toiture semblent être en bon état, restaurées dans les années 1980. De l'extérieur, personne ne soupçonnerait que son intérieur est autant dégradé. Il se trouve en campagne dans le village de Brézé. Conserver la seule pièce intacte du château et la restaurer dans le style qui lui est propre fait sens. Elle pourrait être transformée en salon partagé par une coopérative d'habitation. Certaines autres pièces au rez-de-chaussée pourraient également être offertes à l'entière de la coopérative sur le même principe que le château de Corcelles-sur-Chavornay dont l'analyse sera faite dans le chapitre qui lui est dé-

65 Volume 2 image 03

66 Volume 2 image 16 à 20

cerné. Les plans n'étant pas connus, il est difficile de faire des hypothèses sur la disposition des appartements.

Ces châteaux peuvent ainsi être réaffectés avec une grande liberté au niveau de leur intérieur et peuvent donc s'adapter facilement à leur nouveau programme. Toutes les destinations peuvent être imaginées, à l'exception de ceux qui dégraderaient la valeur symbolique du lieu.⁶⁷ Faire par exemple une prison, un entrepôt ou un garage, dans un château, paraît trop extrême. Les principes de restauration énoncés seront listés par rapport aux logements collectifs.

3.2.2.1 Principes de restauration d'un château en état moyen de conservation

1. Les seules parties valables, subsistantes doivent être restaurées, conservées et mises en valeur, même si elles ne sont pas en parfait état, car elles sont les seuls témoins des aménagements antérieurs autres que la structure porteuse de base. L'aménagement des logements doit ainsi se faire en prenant en compte les quelques parties à conserver et le reste pourra faire l'objet de plus grandes modifications.

Si comme dans le cas du château du Duc d'Épernon, même les parties subsistantes comme les boiseries pourvues de peintures sont trop dégradées pour être réparées, il s'agit d'en rétablir au moins dans une pièce, comme témoin des anciennes dispositions ou d'en utiliser les fragments restant dans l'aménagement des nouvelles pièces. Par exemple, en découpant dans les boiseries trop abîmées, la partie contenant des peintures qui pourrait être intégrée à une nouvelle porte. Il s'agira d'utiliser les pièces restaurées comme espace de séjour ou comme espace commun dans le château.

2. Si certains planchers se sont effondrés, de nouvelles dalles devront

67 CORBOZ André, textes choisis et assemblés par K.MORISSET Lucie, 2009, Du bon usage des sites historiques, *De la ville au patrimoine urbain, Histoire de forme et de sens*, le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450 : Presse de l'université du Québec, p.293, ISBN 978-2-7605-2479-8

être créées. Dans la plupart des cas, les planchers dans les étages sont en bois. Les plafonds sont soit pourvus de poutres apparentes, soit de plafonds à caissons, soit d'un faux plafond en plâtre orné de moulures. Rétablir un nouveau plancher en bois en remplacement du plancher disparu fait sens, pour retrouver un matériau semblable à la structure d'origine, sans forcément le refaire à l'identique. Si d'anciennes solives sont fragilisées, elles pourront être remplacées ou un DIN installé comme soutien, par exemple, si elles sont ornées.

3. La circulation verticale est un élément qui se dégrade souvent après les autres éléments intérieurs.⁶⁸ Comme pour le château en bon état, il s'agit de conserver les escaliers et de s'adapter à eux, pour définir le plan des appartements. S'ils ont quand même disparu à ce moment-là, il sera possible de redéfinir la circulation verticale, soit en la replaçant là où elle se trouvait, soit en modifiant son placement, à condition d'apporter une réelle amélioration de fonctionnement à l'édifice.
4. L'organisation des pièces peut être plus facilement modifiée pour la transformation en appartement dans un château en état de moyenne conservation. Les parois étant souvent dénudées, elles permettent d'être ainsi facilement modifiées. De ce fait, en supprimer quelques-unes ne ferait pas disparaître un décor ancien comme ce serait le cas dans un château en bon état.

Les points 6, 8, 9, 10 et 11 des principes de restauration des châteaux en bon état restent basés sur les mêmes règles que pour les châteaux dans un état de moyenne conservation.

68 Selon l'observation de nombreuses images d'Urbex de châteaux en décomposition.

3.2.3 La ruine totale ou ruine romantique

Un château en ruine totale n'a plus aucun plancher et la toiture n'existe plus. Cependant, il y a une différence avec la ruine romantique. Par exemple, le château de la Mothe-Chandeniers⁶⁹ a créé une véritable relation avec les arbres ayant poussé dans son enceinte. C'est une magnifique ruine romantique. Un autre exemple est celui des châteaux de Valère⁷⁰ et de Tourbillon⁷¹ qui ont une relation avec le paysage et les collines sur lesquelles ils sont implantés. Pour la ruine romantique, il est préférable d'appliquer une approche ruskinienne, c'est-à-dire, consolider ce qui reste, mais dans aucun cas reconstruire ou restaurer. Ils ont une relation avec leur environnement qui leur permet de ne plus avoir besoin de l'humain pour vivre. Ils sont comme de grandes sculptures. Ajouter ou enlever des éléments leur ferait perdre ce caractère sculptural.

Ce type de ruines peut tout de même abriter des activités extérieures comme par exemple un accrobranche ou des petites cabanes dans les arbres qui ont poussé dans l'enceinte du château.

Un concours d'architecture a eu lieu en juin 2020. Il s'agissait d'imaginer des cabanes dans les arbres du château de la Mothe-Chandeniers ou dans le château de l'Ébaupinay⁷³ ou de Vibrac⁷⁴. Un concours d'idée avait été au préalable lancé en janvier 2019 pour le château de la Mothes-Chandeniers, afin de lui trouver une destination. Le groupe, ayant gagné le 1^{er} prix, a proposé un musée en réaménageant les rives des douves. Le second lauréat a imaginé

69 Volume 2 image 21 à 31

70 The Swiss Castles , Château de Valère, *Swisscastles*, consulté le 15 novembre 2020, <http://www.swisscastles.ch/valais/valere/default.htm>

71 The Swiss Castles , Château de Tourbillon, *Swisscastles*, consulté le 15 novembre 2020, <http://www.swisscastles.ch/valais/tourbillon/default.htm>

72 Volume 2 image 36 à 37

73 Volume 2 image 32 à 33

74 Volume 2 image 34 à 35

un centre de bien être, également sur les rives des douves. Mon groupe avait présenté un parcours d'accrobranche⁷⁵ pour le 1^{er} concours et participé au second. Le projet qui a finalement été adopté par l'association est celui d'y faire des cabanes dans les arbres, d'y introduire un hôtel dans les dépendances, d'y créer une aire de chantiers participatifs ainsi qu'une boutique, un lieu d'exposition et des espaces d'événements. Un parcours est créé dans les ruines du château pour profiter des divers points de vue.

Ainsi, la seule forme d'habitation possible dans les ruines romantiques est la cabane dans les arbres. Cependant, elle se prête difficilement comme logement à l'année.

Maintenant, toutes les ruines ne possèdent pas ce caractère sculptural ou cette relation avec la nature. Par exemple, le château de Valgros⁷⁶ ne l'a pas.⁷⁷ Il a été ravagé par les flammes à deux reprises, en 2005 et en 2020. Aujourd'hui, cela donne envie de le compléter et de lui redonner une couverture en le réaffectant et le réanimant.

Le château de la Mothe-Chandeniers a ce caractère de sculpture, grâce à la présence de nombreuses anciennes tours, ce qui lui donne un côté féérique. Le château de Valgros était, quant à lui, plutôt d'apparat. Il possède une grande maison de maître et, pour les édifices de ce type, les compléter leur rend leur magnificence. Compléter ne veut pas dire refaire à l'identique.

Un contraste est voulu entre ce qui subsiste et ce qui est nouveau. Il y a une réinterprétation de ce qui a disparu et de comment compléter ce qui manque pour réanimer l'édifice.

Certaines ruines sont entre les deux ; entre la sculpture et l'objet ayant besoin d'être complété. Le château de la Bâtiaz⁷⁸, à Martigny, est, à première vue, une ruine sculpturale, en l'observant depuis le bas de la colline. Pourtant, en

75 L'accrobranche est une activité en suspension dans les arbres où la personne est sécurisée par un harnais et baudrier, et elle doit réussir à franchir des passerelles suspendues qui peuvent être de vraies épreuves d'équilibre.

76 Valgros, le château abandonné... et incendié deux fois, *GrandSud Insolite*, <https://www.grandsudinsolite.fr/2639-Il-aude-valgros--le-chateau-abandonne-et-incendie-deux-fois-%E2%80%A6.html>

77 Volume 2 image 62 à 63

78 Volume 2 image 38 à 41

arrivant au sein du château, il a été complété avec une architecture contemporaine pour y abriter un restaurant et y loger, dans sa tour, un escape game⁷⁹. C'est un château fort de l'époque médiévale et ceux-ci ont plus facilement une valeur sculpturale en tant que ruine.

Dans les ruines non sculpturales ou semi-sculpturales, il est possible d'y implanter une grande variété de programmes. Tout peut être entièrement imaginé et le château pourra encore plus facilement s'adapter aux besoins des logements.

3.2.1 Principes de restauration d'un château en état de ruine sans valeur sculpturale

1. Comme il ne reste la plupart du temps que des façades abîmées, incomplètes et usées par le temps, l'ensemble peut totalement être repensé. Il s'agit dans ce cas de conserver un maximum des vestiges porteurs des façades tout en ajoutant, dans les parties manquantes, des nouveaux éléments de structure. Tout nouvel élément doit s'affirmer et ne pas être dissimulé. Il ne faut cependant pas oublier la notion de cas par cas, dans ce genre de situation.

Giorgio Grassi, pour la restauration du château d'Abbiategrosso⁸⁰ explique « le type de restauration » qu'il a opéré : « Il s'agit d'un projet de transformation fonctionnelle et d'achèvement de l'architecture d'un monument. C'est l'assemblage du neuf avec l'ancien. L'ancien demeure et témoigne de sa vie et de celle de la ville. Le neuf ne renonce pas à être avant tout lui-même, une architecture ; et pourtant il témoigne de l'histoire au sens plus large. »

Giorgio Grassi permet à la nouvelle fonction de s'établir. Il complète

79 Jeux dans une pièce ou plusieurs pièces où il faut tenter d'en ressortir en résolvant des énigmes dans un temps donné. Généralement 1h00 est à disposition pour réussir à quitter le lieu.

80 Volume 2 image 39

les parties manquantes avec une architecture moderne qui ose s'affirmer. Il poursuit dans le présent ce qui s'est déroulé dans le passé. Les châteaux étaient abîmés pendant les guerres et les parties manquantes étaient reconstruites avec l'architecture contemporaine de l'époque. Le château d'Abbiategrosso qui était en mauvais état, aurait pu ainsi gagner des parties à l'architecture moderne et ces dernières auraient pu être considérées, dans quelques siècles, comme une partie historique datant du XX^{ème} siècle parmi d'autres plus anciennes.

2. Les possibilités en termes de restauration sont vastes comme il ne reste que peu d'éléments d'origine. Il y a deux manières distinctes d'opérer. La première est de s'affranchir de l'ancien aménagement des pièces ou d'une partie des pièces, des circulations verticales etc, en réinterprétant le tout. Ainsi, il est possible de recomposer entièrement un fonctionnement nouveau ou peu similaire en utilisant les murs porteurs qui restent comme partie du contenant. La seconde est d'analyser les plans et les photos historiques, afin de trier les éléments à rétablir et d'améliorer les parties qui n'étaient pas suffisamment adaptées, tout en gardant une organisation très proche de celle d'origine. Le premier cas est plus facilement envisageable lorsqu'il ne reste quasiment plus rien du château, comme dans le cas du château de Astley⁸¹. Pour ce qui est de la deuxième, elle convient très bien à un château comme celui de Valgros⁸² dont les façades sont encore suffisamment bien conservées. L'histoire du château doit, dans les deux cas, être bien étudiée.

Le château de Astley⁸³ a été détruit par les flammes en 1978. Il a été rénové par le bureau anglais Witherford Watson Mann. Toutes les parties de la structure en brique ou en pierre subsistantes sont restées intactes. Le but des architectes était de trouver un moyen de stabiliser la ruine tout en la réaffectant. Une structure contemporaine, en

81 Volume 2 image 43 à 61

82 Volume 2 image 62 à 63

83 Astley Castle renovation wins RIBA Stirling Prize, 2013, Dezeen, <https://www.dezeen.com/2013/09/26/astley-castle-renovation-wins-riba-stirling-prize-2013/>

brique, complète les parties manquantes. Le château était sûrement bien plus vaste à l'époque, donc le logement créé s'insère uniquement à l'intérieur de ce qui subsiste, permettant de créer une résidence pour huit personnes et de 2 étages. L'emplacement de l'ancien séjour, au 1^{er} étage⁸⁴, a été réutilisé pour la même affectation en y ajoutant la cuisine et la salle à manger. La disposition des pièces dans la maison conventionnelle a été inversée car les chambres sont au rez-de-chaussée.⁸⁵ Ils ont ainsi adapté le fonctionnement du château au profit d'un élément voulant être conservé. Un autre principe ancien est resté inchangé : les dalles sont en bois à plafond à poutres apparentes⁸⁶. Dans la toiture, de grandes ouvertures sont présentes, pour augmenter le sentiment de vivre dans une ruine. Utiliser des matériaux proches de ceux de l'édifice d'origine, pierre, brique, bois, est un bon compromis et une belle réinterprétation. Le château d'Astley a été traité comme le château de la Bâtiaz, c'est-à-dire en gardant dans certains points de vue, un caractère de ruine.⁸⁷

Il n'est pas réaliste d'imaginer, dans le château de Valgros, un fonctionnement modifiant l'ancienne disposition, car les ouvertures restent en place. De nombreux murs porteurs sont encore présents et il faut donc composer avec. C'est surtout la structure horizontale qui a – disparu, car la structure verticale est entière. Pour permettre une réutilisation des ouvertures, il est primordial de restituer les hauteurs sous plafond, également proches de l'existant, afin de ne pas mettre un nouveau plancher au milieu d'une ouverture.

3. Pour les ouvertures, comme dans une certaine quantité de bâtiments historiques, les fenêtres en PVC sont fortement déconseillées alors que les matériaux comme le bois et le métal sont à privilégier. Le bois

est le matériau utilisé à l'origine pour les fenêtres dans les châteaux. Dans une ruine, il ne reste généralement plus aucun cadre de fenêtres et seulement la structure en pierre ou en brique subsiste. Pour ce qui est des éléments en bois, aucun n'a survécu. Il est forcément nécessaire de créer de nouvelles fenêtres. Pour cela, à nouveau, le sujet peut être traité, cas par cas.

Ainsi, les châteaux dans n'importe quel état de conservation peuvent être transformés en logements collectifs, mais ont chacun leur propre marche à suivre. Plus il sera en bon état, plus il y aura des points précis à prendre en compte. Moins il est en bon état, plus les opérations à mener seront ouvertes.

84 Volume 2 image 55 à 57

85 Volume 2 image 44 à 45

86 Volume 2 image 55 à 60

87 Volume 2 image 38, 40, 51, 52

4. Les logements collectifs dans les châteaux

L'aménagement de plusieurs appartements de logement dans un château lui redonne sa fonction d'habitat. Ces grandes demeures n'accueillent plus nécessairement une seule famille issue de la noblesse, mais plusieurs, dans des logements aux dimensions plus raisonnables. Ces appartements plus accessibles bénéficient d'un cadre d'exception.

La répartition des appartements dépend de la distribution existante des pièces ainsi que de la circulation horizontale et verticale du château. Les modifications lors de la réaffectation tiennent compte de l'état de conservation de chaque château.

Par exemple, si le cloisonnement est en bon état, celui-ci doit être le moins possible modifié et cela principalement dans les pièces qui conservent des éléments anciens comme les cheminées, les boiseries, les parquets, les tapisseries, etc. Le cloisonnement des pièces étant ainsi déjà pratiquement défini, il s'agit ensuite de modifier la circulation verticale, c'est-à-dire d'ajouter de nouvelles entrées et d'introduire les équipements pour les cuisines, les salles de bains, etc. André Corboz propose des interventions plus légères et non permanentes. « Néanmoins, une foule de raisons militent en faveur d'un principe d'action qui restreigne la liberté de l'architecte : celui de la réversibilité des interventions. Nous ne nous sentons plus le droit d'imposer une marque indélébile aux constructions que l'histoire a charriées jusqu'à nous en vertu du plus parfait hasard : nous percevons trop leur fragilité, que nous ne voulons pas compromettre davantage, et nous refusons de compliquer la tâche de nos successeurs, qui devront défaire à leur tour ce que nous avons fait. »⁸⁸ Cette solution peut être adoptée pour les châteaux en bon état.

Cependant, la modification des châteaux en logements collectifs ne signifie pas que celle-ci se fera de manière non visible. Au contraire elle devra s'affirmer. C'est un avantage si ces changements sont facilement modifiables et

réversibles. Ces considérations ne visent pas à restreindre la liberté de l'architecte mais plutôt à l'amener à se projeter dans l'avenir. Par exemple, une pièce trop grande peut être divisée en deux par une cloison munie d'un système la rendant facile à retirer. Comme cet édifice est fait pour durer, rien ne donne la certitude que dans le futur, le mode de vie sera le même qu'aujourd'hui. Pour satisfaire une nouvelle manière d'habiter, il faudra peut-être envisager de retirer cette cloison.

En tant que programme, le logement paraît actuellement être l'affectation la plus durable car l'humain aura toujours besoin de se loger, quelles que soient les règles des sociétés futures.

Maintenant, dans le cas où l'intérieur n'existe plus ou est en très mauvais état, les architectes ont une plus grande liberté pour repenser le plan, surtout s'il n'y a plus de cloisonnement, ni de planchers, ni de toiture. La rénovation est cependant complexe. Elle est cernée par différents éléments comme le périmètre donné, les murs porteurs du château et l'emplacement des anciennes fenêtres. L'analyse des plans historiques aide à pallier certaines de ces difficultés et à mieux comprendre le fonctionnement du château ainsi que ses défauts. Il est par ailleurs impossible de s'affranchir entièrement des anciennes distributions. Cela permet de ne pas reproduire les erreurs et de pouvoir construire un plan plus solide.

Lors du chantier de reconstruction de la Alte Pinakothek de Munich, Hans Döllgast a amélioré le plan de circulation verticale ainsi que le hall d'entrée en modifiant l'escalier original disparu. Concevoir des nouveaux logements permanents paraît donc entièrement légitime dans les châteaux en mauvais état. En revanche, il faut qu'une flexibilité dans l'aménagement des pièces soit possible pour qu'elles puissent s'adapter au mieux aux besoins des logements dans le futur. Il s'agit par exemple de pouvoir rajouter des cloisons ou en enlever pour agrandir ou diminuer la taille d'un appartement. Plus le projet sera adaptable, plus il sera durable. Cela garantit une utilisation des lieux pour les prochains siècles.

Dans la suite de ce travail, plusieurs exemples de châteaux reconvertis en divers types de logements collectifs vont être analysés. Par la nature diverse des informations qui ont pu être récoltées, les éléments étudiés pour chaque château seront différents. Pour ceux dont des plans ont été obtenus, l'analyse de la distribution des pièces sera systématiquement traitée.

⁸⁸ CORBOZ André, textes choisis et assemblés par K.MORISSET Lucie, 2009, Esquisse d'une méthodologie de la réanimation, Bâtiments anciens et fonctions actuelles, *De la ville au patrimoine urbain, Histoire de forme et de sens*, le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450 : Presse de l'Université du Québec, p.294, ISBN 978-2-7605-2479-8

4.0.1 Le château de Crissier⁸⁹

Le château de Crissier fut délaissé durant trente ans et fort heureusement sans être vandalisé. Il va être reconverti, ainsi que ses dépendances en logements collectifs. La demeure de maître sera transformée en appartements pour les personnes aisées et les dépendances accueilleront des logements plus modestes. Ces dernières ont été de ce fait agrandies. Cette extension possède une expression architecturale contemporaine et affirme ainsi la distinction entre la nouvelle partie et la partie historique. Chacune d'elles doit avoir son propre langage car refaire avec la même caractéristique qu'à l'époque est anachronique et n'a pas de sens : « Ne pas chercher à dissimuler ce nouveau membre, puisque les maîtres anciens, loin de dissimuler un besoin cherchaient au contraire à le revêtir de la forme qui lui convenait »⁹⁰.

Viollet-le-Duc soutient qu'il ne faut pas tenter de dissimuler ce qui a été ajouté par l'exemple lorsqu'il s'agit de conduits de chauffage dans une église. La distinction peut également se faire lorsque de plus gros objets ont été insérés dans le décor, comme l'extension des annexes du château de Crissier.

4.0.2 Château de Charny⁹¹

Dix-neuf logements, du studio au 5 pièces, dont une dizaine sont des logements sociaux et neuf sont à loyer moyen, ont été créés à l'intérieur du château. Il date du XIX^{ème} siècle. Il était délaissé avant sa reconversion et en mauvais état.

« Le château, inutilisé, nous restait sur les bras ! remarque Arthur Ropital, le directeur du CEF. Nous aurions bien voulu nous en débarrasser, mais

⁸⁹ Volume 2 image 64 à 65

⁹⁰ VIOLLET-LE-DUC, Eugène-Emmanuel, 1866, Restauration, *Dictionnaire raisonné de L'architecture française du XI^e Au XVI^e Siècle. Tome 8*, Paris: Morel, p.32

⁹¹ Volume 2 image 66

il fait partie d'un lot que l'Etat n'a pas voulu démembrer. Plutôt que de le laisser tomber en ruines, nous avons choisi, il y a deux ans, de le réhabiliter et d'y construire des logements sociaux quatre étoiles ! »

Grâce à la reconversion en logements collectifs, le château a pu être sauvé et ainsi a évité sur le long terme de disparaître.⁹²

4.0.3 Le château de Grancy⁹³

Le château de Grancy⁹⁴ à Lausanne est en partie habité par la famille héritière. Dans les étages, certains appartements sont loués à des cabinets de médecins. La famille reste ainsi maîtresse de la maison et réussit à occuper entièrement la grande demeure. Les cabinets peuvent aussi bien rester en tant que tels ou être reconvertis par la suite en logements. Ce château peut facilement être divisé ainsi en appartements à louer.

4.0.4 Le château de l'Aile^{95 96}

Entre 1545 et 1680 à l'emplacement du château se trouvaient des halles et c'est de là que vient le nom « Aile ». Elles sont ensuite transformées en une auberge dont l'enseigne est une aile arrachée, puis cette dernière devient un cabaret. En 1681, Adam Chastelain achète le site et le revend en 1685 à Vincent Hertner qui construira un château d'agrément flanqué de tourelles. À la fin du XVII^{ème} siècle, le château est légué à Martin Couvreur de Deckersberg. La famille Couvreur reste propriétaire jusqu'en 1888. En 1839, Jacques-Édouard

⁹² LOUHAUT David, 1998, Le « château » reconverti en logements sociaux, *Le Parisien*, consulté le 01.12.2020, <https://www.leparisien.fr/seine-et-marne-77/le-chateau-reconverti-en-logements-sociaux-28-08-1998-2000219174.php>

⁹³ Informations fournies par Mme.Lisa Magnollay, propriétaire et héritière du château.

⁹⁴ Volume 2 image 67

⁹⁵ Les informations ont été communiquées par Mme Mariza Durnat membre de la famille de M.Bernd Grohe qui s'occupe des contacts pour le château de l'aile.

⁹⁶ Volume 2 image 68 à 113

Couvreu mandate l'architecte Philippe Franel⁹⁷ pour la réalisation des plans du nouveau château. L'ancien château est démoli et reconstruit de 1840 à 1846 dans un style néogothique anglais. Philippe Franel réalise les plans définitifs en compagnie d'Henri Perregaux (il est intervenu notamment sur le château de Chillon, de Morges et de Saint-Maire⁹⁸) et Jacques-Louis Brocher.^{99 100} Suite à ces travaux de reconstruction, le château de l'Aile de Vevey possède trois appartements : le premier au rez-de-chaussée pour le concierge, celui du châtelain au 1^{er} et 2^{ème} étage et un dernier au 3^{ème} étage pour les invités. Les domestiques dormaient dans les dépendances et les combles servaient au linge.¹⁰¹

En 1966, le bureau d'architecte A. Burnat dessine un projet de simplification des façades qui ne semble avoir jamais été réalisé.¹⁰² Selon les plans, de nombreuses modifications extérieures sont effectuées. Sur les élévations, les ornements de style néogothique, comme par exemple les pinacles, sont retirés. Les linteaux des fenêtres fortement ornementés sont simplifiés et dissimulés sous l'enduit de la façade. Les angles du bâtiment sont également simplifiés en retirant les motifs et en mettant à jour les blocs de molasse, lisses et simples. Dans les années soixante, c'est l'architecture moderniste qui prédomine et la volonté est de se détacher des anciennes traditions des beaux-arts. C'est sûrement pour cette raison que l'architecte a voulu simplifier la façade. Si toutes ces transformations avaient été réalisées, l'expression architecturale originale du château aurait été entièrement modifiée. Cela n'aurait pas été pour des raisons d'adaptation à un nouveau programme et donc non justifié.

97 Philippe Franel a également réalisé le manoir de Ban à Corsier-sur-Vevey en 1840 racheté par Charlie Chaplin au XX^{ème} siècle ou encore l'hôtel des trois couronnes à Vevey. Au début du 19^{ème} siècle, c'était l'architecte phare de la riviéra. Son fils est Jean Franel qui a réalisé en 1861 la première partie de la gare de Vevey. *Wikipedia l'encyclopédie libre*, consulté le 5 décembre 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Philippe_Franel

98 BISSEGER Paul, 2007, chapitre 6 la restauration et la transformation des édifices anciens, *D'ivoire et de marbre Alexandre et Henri Perregaux ou l'Âge d'Or de l'architecture vaudoise*, Bibliothèque historique vaudoise, Grand-Chêne 8, 1002 Lausanne, p.179-212, ISBN 978-2-88454-131-4

99 Héritage de l'auberge à un château, *Château de l'Aile*, consulté le 5 novembre 2020, <https://aile.ch/historique/>

100 The Swiss Castles , Château de l'Aile, *Swisscastles*, consulté le 5 novembre 2020, <http://www.swisscastles.ch/Vaud/chateau/aile.html>

101 Les informations ont été communiquées par Mme Mariza Durnat, Op.cit.

102 Volume 2 image 69 à 80

Si le château entier avait été dans un état de ruine et que les éléments de décoration avaient en partie été dégradés par le temps, ce projet de façade aurait pu fonctionner. Néanmoins, comme tous les éléments étaient en bon état en 1966, la façade est restée la même.

En 1920, les plans du château de l'Aile¹⁰³ sont reproduits d'après la version originale. Au rez-de-chaussée¹⁰⁴, se trouvent les locaux techniques, les caves et l'appartement de l'intendant. L'appartement de l'intendant est placé à l'est, là où sont dessinées sur le plan les voûtes d'arrêtes. Les légendes ne figurant pas sur le plan, l'usage des autres pièces est difficile à déterminer. Les écuries devaient être au rez-de-chaussée, au nord. Sur le plan, elles sont indiquées au 1^{er} étage mais il aurait été difficile d'y accéder avec un cheval n'étant pas au même niveau que la rue ou le jardin. De plus, sur le plan du rez-de-chaussée, des boxes sont dessinés. Il est aussi possible que les écuries aient été sur deux niveaux ce qui justifierait leur placement sur le plan du 1^{er} étage¹⁰⁵. Dans la noble demeure du 1^{er} étage, destinée au châtelain, sont disposées les plus belles pièces du château, trois grands salons, une grande salle à manger et dans les tours, trois salons et un office. Il y a des cheminées dans chacune des pièces nobles et une dans la cuisine. Un vestibule partage le plan en deux et permet de distribuer les pièces à l'est ou à l'ouest. Il y a également une enfilade entre les pièces elles-mêmes. Cette partie ne dispose que d'un seul sanitaire. Trois escaliers permettent de monter depuis le sous-sol jusqu'au 2^{ème} étage¹⁰⁶ ou, pour l'un d'entre eux, jusqu'au 3^{ème}¹⁰⁷.

L'aile centrale ouest, permettant la communication entre les dépendances (où se trouvent les écuries) et le château, accueille la cuisine du châtelain, une lingerie, un sanitaire, une pièce destinée au rangement et le couloir. Dans l'aile nord des dépendances, se trouve l'appartement ou la chambre du cocher et un escalier desservant tous les étages. Au second étage, figurent les chambres du châtelain, quatre sont de grande taille. Dans les quatre tours, il y a une petite chambre ou un cabinet. Les pièces placées dans les tours possédaient une

103 Volume 2 image 81 à 84

104 Volume 2 image 81

105 Volume 2 image 82

106 Volume 2 image 83

107 Volume 2 image 84

cheminée. Placé au même endroit qu'au premier étage, le vestibule partage et distribue les pièces situées à l'ouest et à l'est dans le château. Toute la partie à l'est communique entre les pièces par enfilade et de même pour la partie à l'ouest. Dans le vestibule, du côté est, il y a de nombreux rangements. Ce couloir donne accès à un escalier tournant à centre hélicoïdal, aux chambres et à des toilettes communs. Entre les chambres à l'est, il y a des alcôves.

Dans l'aile centrale ouest, se trouve une grande salle de bains commune pourvue d'une cheminée et de deux locaux, sûrement destinés au rangement. Un couloir permet d'accéder à l'aile nord. Dans cette partie de la dépendance, il y a un fenil¹⁰⁸. Au troisième étage se trouve l'appartement des invités. Le vestibule central est à nouveau présent. Il ne reste plus que l'escalier circulaire à l'ouest et un nouvel escalier qui mène aux combles comme circulation verticale. Il n'y a plus de mur porteur partageant la partie ouest en deux ce qui permet ainsi de créer onze chambres et un cabinet. L'escalier à paliers à l'est est remplacé au 3^{ème} étage par une chambre. À nouveau, les cheminées se situent dans les tours d'angle. Les sanitaires sont quant à eux à nouveau placés au même endroit pour permettre la superposition des gaines.

Dans les années quarante, toujours au 3^{ème} étage¹⁰⁹, une salle de bain comprenant des équipements modernes est installée dans le réduit. Ces petits espaces permettent ainsi facilement d'adapter les pièces du château au confort moderne sans revoir toute la distribution intérieure. Cela permet de conserver les revêtements originaux du sol et des murs. La chambre qui a été mise à l'emplacement de l'escalier à paliers à l'est, a été transformée en cuisine. Un ascenseur est installé dans la partie centrale de l'escalier circulaire.

Entre 1920 et 1953, au deuxième étage, un appartement a été créé à la place du fenil.¹¹⁰ Les plans généraux de 1953 montrent l'état du domaine avant que la partie nord du château destinée aux écuries et au logement du cocher soit reconvertie en deux appartements par le bureau Burnat et Nicati. Les modifications seront décrites plus loin dans le texte.

En ce qui concerne la partie château, des changements sont visibles. L'escalier tournant entre les parties ouest et est du château est supprimé pour agrandir

108 Lieu où le foin était stocké

109 Volume 2 image 85

110 Volume 2 image 86 à 95

le sanitaire et transformer le tout en salle de bain. Au second étage¹¹¹, l'antichambre est transformée en salle de bain et de même pour une des deux alcôves. Le plan du troisième étage de 1953 n'a pu être obtenu.

Sur certains des plans de projet qui vont suivre, dans l'aile centrale à l'ouest, l'ancienne salle de bains a été transformée en cuisine et les deux locaux en trois chambres dont une attribuée au logement des dépendances et en un nouveau w.c. Au 1^{er} étage,¹¹² de même, la lingerie a été divisée en deux chambres, une attribuée au logement noble et l'autre à l'appartement des dépendances. Le local de rangement est devenu une chambre et un w.c.. Il est fort probable que l'appartement du châtelain sur deux étages ait également été divisé en deux grands appartements mais cela reste une hypothèse. Si c'est le cas, l'avantage est que cela n'a pas nécessité de grands travaux dans le cloisonnement et a permis de conserver un maximum d'éléments originaux.

En ce qui concerne le projet de deux appartements dans l'aile nord qui accueillait les dépendances, plusieurs variantes ont été réalisées. Ils étaient peut-être voués à la location car la famille Couvreur ne vend le château qu'en 1988. Au sous-sol, des garages et de nouvelles caves ont été créés. Les plans sont à chaque fois les mêmes entre le premier et le second étage dans chaque variante.

Dans la première version¹¹³, ce sont des appartements de 4,5 pièces. La cuisine est placée côté terrasse donc à l'ouest et une des chambres se situe dans le corps de logis central. Les sanitaires se trouvent contre la circulation verticale.

Dans la seconde version¹¹⁴, il n'y a pas de chambre dans l'aile centrale. C'est un appartement de 3,5 pièces. Les sanitaires et la cuisine sont placés au même endroit que la version précédente. L'accès aux sanitaires est beaucoup moins pratique dans cette version car elle donne sur le hall et lui fait ainsi perdre de l'espace. Dans la première version, l'accès se fait par le couloir qui est un simple lieu de passage et n'offrant, par ses dimensions, aucune opportunité d'ameublement.

111 Volume 2 image 88

112 Volume 2 image 90

113 Volume 2 image 89 à 91

114 Volume 2 image 92

La troisième version¹¹⁵ a, comme la première variante, une chambre dans le corps de logis central. C'est aussi un logement de 4,5 pièces mais le hall est considérablement réduit pour laisser place à la cuisine. Les sanitaires se trouvent à l'emplacement de la cuisine de la première variante. Cette version est beaucoup moins efficace en termes de distribution des pièces et de qualité de l'espace car la cuisine n'est pas agrandie par rapport aux autres versions et le bout de couloir remplaçant le hall ne permet que le passage. Le hall offre, dans la première variante, l'opportunité d'installer un petit bureau, un piano, un meuble, une table à manger, etc. Quand il s'agit d'établir la disposition des pièces dans un espace ne comportant aucune division à l'origine, il faut faire attention à ne pas gaspiller certains espaces et trouver le plan qui s'insère le mieux.

Dans la quatrième version¹¹⁶, comme dans la deuxième variante, il n'y a que 3,5 pièces. La cuisine et les sanitaires sont regroupés à l'emplacement du hall des versions une et deux. La chambre, située côté terrasse, est agrandie grâce au déplacement de la cuisine. Le couloir critiqué dans la version précédente est de dimension plus généreuse mais l'emboîtement formé entre la cuisine et la salle de bain est complexifié et quelque peu maladroit. L'accès entre le palier et le corridor est trop proche de l'escalier. Cette solution est à nouveau moins satisfaisante que la première.

Dans la version numéro cinq¹¹⁷, la communication avec le château est conservée, cela permet de pouvoir partager la terrasse. La cuisine, les sanitaires et le hall sont de même nature que dans la version précédente. Ce sont des appartements de 3,5 pièces.

Parmi les cinq variantes, la première paraît la plus aboutie et permet un appartement plus agréable en termes d'espace. D'après les plans de 1984, elle a été la version construite. Le premier étage est cependant différent du projet, un appartement de 3,5 pièces a été réalisé et la chambre dans l'aile centrale a été attribuée au grand appartement. Les dépendances d'un château peuvent ainsi facilement être reconverties en appartement. Par exemple dans ce cas, il n'y avait aucun cloisonnement et cela a laissé ainsi de grandes libertés dans le

115 Volume 2 image 93

116 Volume 2 image 94

117 Volume 2 image 95

dessin du plan. Il a fallu toutefois chercher la version la plus simple, maximisant la taille et la qualité des espaces d'après la surface disponible.

Dans les plans de 1984¹¹⁸, l'escalier tournant de la partie est du château, est à nouveau dessiné au 1er étage. Soit c'est une erreur de dessin ou alors il n'y a jamais eu de salle de bain à la place de l'escalier.

Un bout de plan de 1953¹¹⁹, à l'ouest de l'aile nord, montre l'état avant les travaux. Cette partie n'est pas visible dans les plans plus anciens. Le bâtiment abritait à cet endroit la volière du château. Des chambres ainsi qu'une cuisine sont dessinées. Les plans concernant les modifications apportées à cette partie n'ont pas pu être consultés.

Dès le rachat par la ville de Vevey en 1988, les appartements du château sont loués et se dégradent au fil du temps. Le noble bâtiment finit même par être squatté avant que Bernd Grohe le rachète en 2007 pour 1 franc symbolique, à la condition qu'un projet de restauration soit opéré.

Entre 2008 et 2018, les propriétaires décident de le restaurer de manière à pouvoir retrouver la division originale sur deux étages du logement du châtelain. Tout le confort moderne a été installé dans le château ; des salles de bains, l'électricité, un ascenseur et le chauffage. Pour chauffer, ils ont réutilisé d'anciens conduits à air chaud et installé le chauffage au sol dans certaines salles de bains. Ils ont créé des bornes posées au sol pour les prises électriques et les interrupteurs afin de ne pas toucher aux boiseries et parois du château. Néanmoins, certaines pièces ont été attaquées par la mэрule¹²⁰. Il a donc été nécessaire de retirer des boiseries et des planchers pour les brûler¹²¹. Suite à cela, le propriétaire a pris le parti de restaurer à l'identique les boiseries et les planchers. Heureusement, les grands salons les plus riches ont été épargnés par ce champignon ravageur¹²².

118 Volume 2 image 98 à 99

119 Volume 2 image 96 à 97

120 Champignon ravageur faisant pourrir le bois se propageant à grande vitesse. Il se développe de préférence dans les milieux humides et peu éclairés. Informations communiquées par Nathan Guigand.

121 Le seul remède contre la mэрule est de retirer les éléments attaqués et de les brûler. Si certaines pièces de bois sont très peu atteintes, un traitement au chalumeau pour brûler le champignon peut être envisageable. Ibid.

122 Les informations ont été communiquées par Mme Mariza Durgnat, Op.cit.

En ce qui concerne les plans récents du château datant des derniers travaux de restauration, seul le plan du 1^{er} étage¹²³ a pu être consulté. À cet étage, l'appartement projeté dans les années cinquante a été démoli. Il n'est pas indiqué comment et en quoi il a été reconverti. Dans l'aile centrale, l'ancienne disposition des w.c. a été rétablie dans une disposition proche de celui de 1920. La cuisine a été modernisée autant dans ses équipements que dans son architecture. Elle conserve également son emplacement d'origine. Des rangements ont été ajoutés dans les pièces qui avaient à l'époque déjà une vocation de rangement. Une deuxième fenêtre a été ajoutée à l'extérieur, devant les anciennes, pour des raisons thermiques. Depuis l'intérieur, les anciennes fenêtres¹²⁴ sont ornementées et sont ainsi protégées depuis l'extérieur par une nouvelle fenêtre d'architecture similaire à celle d'origine.

Doubler les fenêtres était un procédé qui se faisait beaucoup dans le passé pour améliorer les conditions thermiques des bâtiments. Les deuxièmes fenêtres étaient retirées en été quand il faisait chaud, c'est en quelque sorte l'ancêtre du double vitrage.

Parenthèse sur le thème de la restauration des fenêtres

L'ajout d'une seconde fenêtre est une très bonne solution pour restaurer les châteaux. Elle peut être dotée de meilleures performances thermiques en divisant par quatre la valeur U par rapport au dispositif d'origine sans devoir changer la fenêtre subsistante ou sans avoir à rajouter un second vitrage dans le cadre existant. Si la nouvelle fenêtre est placée à l'intérieur, c'est thermiquement encore plus efficace mais cela est inapproprié car il ne faut pas masquer l'ancienne fenêtre.

Parfois, les deux fenêtres sont encore existantes, c'est le cas du château de Jengenstorf dans le canton de Bern¹²⁵. Il s'agit ainsi de les restaurer et d'apporter des améliorations à leurs joints. En été, il faut en outre retirer la seconde fenêtre et la stocker. La fenêtre d'hiver existante réduit de moitié la valeur U. Ce n'est pas autant efficace thermiquement que l'ajout d'une seconde fenêtre

123 Volume 2 image 100 à 101

124 Volume 2 image 111

125 Les doubles fenêtres d'origine ont pu être observées lors d'une visite du château.

mais si les deux fenêtres existantes sont exceptionnelles et bien conservées, c'est tout à fait justifié d'accepter une moins grande efficacité thermique.

Ce qui est courant dans la restauration est d'ajouter un second vitrage aux cadres d'origine. Le deuxième vitrage permet ainsi de conserver la fenêtre d'origine tout en évitant l'ajout de la seconde fenêtre. Cette méthode permet de diviser par 3.5 la valeur U. Cela peut facilement se faire sur des fenêtres dont les cadres ont une épaisseur suffisante et cela permet également de protéger les peintures sur vitre des fenêtres ou les vitraux. Dans certains cas, le cadre doit être vu de l'extérieur et de l'intérieur dans son état original et le retrait de la fenêtre restera le même qu'à l'origine.

Le choix entre ajouter un second vitrage, doubler les fenêtres ou remplacer les fenêtres, va dépendre si la fenêtre d'origine est pourvue de vitraux, si une seconde fenêtre existe encore et dans quel état sont les cadres. Il s'agit de traiter chaque cas de manière différente. Dans certains cas, la fenêtre doit être entièrement remplacée de par son mauvais état de conservation ou de par sa disparition. L'architecture de la nouvelle fenêtre dépendra de l'état global du château. S'il ne reste plus qu'une ruine qui peut être pourvu de fenêtres plus modernes ou s'il reste encore les fenêtres, ce qui nécessitera de les refaire à neuf dans une architecture proche de la fenêtre d'origine. Cela dépend énormément de l'état de conservation traité précédemment.

Le château de l'Aile n'a été que peu modifié dans le temps et la plupart des éléments d'origine sont parvenus jusqu'au XXI^{ème} siècle. Le choix de ne modifier que très peu l'architecture du château est légitime et la possibilité d'y installer les infrastructures suffisantes pour répondre aux exigences actuelles a été atteinte avec aisance. ¹²⁶Les nouveaux éléments ajoutés n'ont pas été dissimulés, ils sont assumés et font partie du processus d'évolution et de vie du château. La division du château est faite soit par étage ou par aile. Les salons de l'appartement du châtelain sont finalement voués à la location pour des événements comme des mariages, fêtes, séminaires, etc. Mais le château aurait pu être uniquement composé de logements, c'est du reste ce qui était prévu au début. L'appartement du concierge ou de l'intendant est voué à la location de courte durée. Il aurait également pu être utilisé en tant qu'appartement en PPE ou en location pour y vivre à l'année. Dès 2021, les propriétaires ont le projet d'ouvrir de temps en temps le château pour des visites de groupes.

126 Volume 2 image 104 à 108

4.1 La division d'un château en appartements locatifs

Le château est la propriété une seule personne qui loue les diverses parties du château reconverties en appartements. Lorsqu'il s'agit de faire des travaux de restauration, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, les travaux peuvent être pensés pour l'ensemble du château.

4.1.1 Le château de Glérolle¹²⁷

Le château de Glérolles¹²⁸ a été reconverti en location par étage. C'était à l'origine une forteresse médiévale. Depuis le XVI^{ème} siècle, il a subi de nombreuses modifications et il ne reste que peu d'éléments datant du Moyen Âge. Dès 1803, il a été la propriété de plusieurs héritiers de la famille Ruchonnet puis de certains de leurs descendants, la famille Cossy, qui ont repris le domaine en 1977. En 1991, le corps principal du château est déjà divisé en plusieurs logements. Les plans originaux ainsi que la date des premiers travaux de re-conversion en appartements ne sont pas connus.

Dans les années soixante, la famille Ruchonnet mandate Pierre Margot pour faire des modifications et des restaurations dans le château, notamment d'anciennes cheminées gothiques. Des correspondances entre l'architecte, l'ingénieur, les propriétaires, le restaurateur d'art M.Hermanès Théo-Antoine, M.Genton et l'archéologue M.Pélichet ont pu être consultées aux archives cantonales vaudoises. Voici les travaux qui avaient été proposés :

« Rapport relatif à l'exploration effectuée au Château de Glérolles le 11 mars 61.

Domaine de l'exploration

¹²⁷ THE SWISS CASTLES et TRUFFER Alexandre, 2005, Le château de Glérolles, *Swisscastles*, consulté le 01.12.2020, <http://www.swisscastles.ch/Vaud/chateau/Glerolles.html>

¹²⁸ Volume 2 image 114 à 144

Celle-ci s'est limitée aux deux pièces formant l'extrémité ouest du corps de logis, au niveau inférieur. On a examiné les plafonds, le galandage séparant les deux pièces et la cheminée.

- a. Les plafonds de plâtre sont suspendus à une construction légère placée sans doute au XIX^e siècle entre les gros sommiers de bois du plafond primitif.
- b. Le plafond primitif existe encore, intact, au-dessus du plafond de plâtre. Pour les deux pièces examinées, qui n'en formaient qu'une à l'origine, le plafond est constitué de deux gros sommiers de bois de 65cm, formés chacun de deux poutres superposées portant sur des culots et supportant de petites solives très rapprochées et un plafond de bois. Un cadre de bois de la hauteur des sommiers fait le tour de la pièce.
- c. On peut estimer à 29 cm l'épaisseur du « plancher » de l'étage haut, plancher formé sans doute du plafond de bois visible entre les solives, d'un remplissage de gravats, du plancher d'origine et de plusieurs sols plus récents superposés.
- d. Le galandage séparant les deux chambres examinées est construit sous l'un des sommiers. Il est en briques et mesure environ 18 cm d'épaisseur. Il date sans doute, comme la porte qui le perce, du XIX^e siècle.
- e. Les autres galandages séparant ces chambres du corridor actuel et de la cuisine, sont de la même époque et construits de la même façon.
- f. Les deux chambres examinées, le corridor, la cuisine et la salle de bains actuels ne formaient à l'origine qu'une seule pièce munie d'une grande cheminée.
- g. Le gros sommier sous lequel le galandage séparant les deux chambres a été construit, supporte, en plus du plafond, un galandage mince de 10 cm d'épaisseur environ. Il n'y a aucun danger de supprimer le mur inférieur, le sommier étant assez fort à lui seul pour porter les charges qui le sollicitent.
- h. Un sondage a permis de constater des traces de polychromie

ancienne sur la cheminée.

Projet d'aménagement

On prévoit :

- a. La démolition des plafonds de plâtre et le nettoyage de l'ancien plafond.¹²⁹

Le parti a été pris de remettre à jour les plafonds anciens du XV^e siècle en supprimant le faux plafond datant du XIX^e siècle.

« Monsieur Heer avait pour intention de faire divers aménagements, réfections de peinture, etc. dans l'appartement qu'il occupait au château et m'a demandé quelques conseils. J'ai rencontré alors Monsieur Heer. La remise en état du plafond de plâtre impliquait d'ouvrir celui-ci. Ce sondage a révélé que ce plafond doublait une superbe poutraison du XV^e siècle et que les sommiers de cette poutraison étaient brisés (l'un d'eux était « porté » par un galandage). Il a été alors décidé de supprimer le plafond de plâtre et de réparer les sommiers, ce qui était statiquement nécessaire. L'intervention d'un ingénieur se révélait indispensable. »¹³⁰

Suite « du rapport relatif à l'exploration effectuée au Château de Glérolles le 11 mars 61

- b. La démolition du galandage entre les deux chambres et la dépose et la mise en dépôt, sans la démonter, de la porte entre ces deux chambres.
- c. La dépose et la mise en dépôt de la porte entre la petite chambre et le vestibule d'entrée.
- d. La suppression des papiers peints et la peinture des murs.
- e. Le décapage de la cheminée pour en faire réapparaître la molaire et la polychromie.
- f. La dépose du plancher de la petite chambre et la mise en dépôt

129 Correspondance entre Pierre Margot et sûrement le propriétaire, le 13 mars 1961 à Lausanne, Op.Cit.

130 Correspondance entre Pierre Margot et Madame P.E. Montfalcon, le 20 octobre 1965 à Lausanne, archives cantonales, PP 549/1196, Margot: 47

des panneaux.

- g. La pose d'un plancher sapin avec frises en noyer prolongeant le plancher de la grande chambre jusqu'à la cheminée.

Avantages :

- a. La petite pièce, avec 2 fenêtres, la cheminée et 2 portes est presque impossible à meubler et ne présente, de ce fait, que très peu d'intérêt dans son état actuel.
- b. La restitution de l'ancienne salle avec sa cheminée et son plafond en poutres est certainement une plus-value apportée au monument.
- c. La suppression d'une petite pièce peu agréable n'entraîne pas une diminution de la valeur locative, la « perte » étant largement compensée par la grandeur et la beauté de la grande salle restituée partiellement dans ses dimensions originales.
- d. Ouvrant dans la grande salle, la cheminée tirera normalement, ce qui n'est pas le cas dans l'état actuel, car il y a déséquilibre entre la dimension du foyer et la surface de la petite chambre. »

¹³¹

« Dans une des salles du 1^{er} étage du château de Glérolles, se trouve une grande cheminée de pierre aux armes d'un des évêques de Montfalcon datant du début du XVI^e siècle. Le manteau de la cheminée est orné d'éléments gothiques champlévis¹³². De nombreuses traces de peintures sont visibles sous les couches de repeints, ce qui laisse supposer que le manteau devait être peint en grande partie. La cheminée a plus ou moins deux restaurations. Elle a été recouverte de couches de peinture à l'huile, l'une grise, l'autre jaunâtre (apparente).

Mesures de restauration :

131 Correspondance entre Pierre Margot et sûrement le propriétaire, le 13 mars 1961 à Lausanne, Op.Cit.

132 « Le champlévis est une technique de travail de l'émail utilisée dans les arts décoratifs. Elle consiste à ôter un peu de matière pour y incruster de l'émail. », Champlévis, *Wikipédia l'encyclopédie libre*, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Champlévis%C3%A9>, consulté le 29 décembre 2020.

- 1) Nettoyage de la cheminée : enlèvement des couches de repeints et nettoyage de la couleur originale.
- 2) Fixage de la peinture originale.
- 3) Retouches à l'aquarelle (si nécessaires).

Vernissage. »¹³³

« M. Pélichet, archéologue cantonal, m'informe que seules les façades et les toitures du château de Glérolles sont classées. Des subsides ne peuvent donc être obtenus que pour des travaux à ces parties. Je vous propose de procéder à un complément de classement en l'étendant aux parties suivantes : plafonds anciens, 2 cheminées gothiques, défenses extérieures du château. Cette extension du classement n'entrave pas des aménagements intérieurs. Si vous êtes d'accord avec cette mesure, vous pouvez la formuler sur la fiche que je vous ai soumise et la transmettre directement à l'archéologue cantonal. »¹³⁴

Pierre Margot fait le choix de retirer le faux plafond du XIX^{ème} et de supprimer une paroi séparant le salon en deux. Cela va permettre de lui redonner les proportions originales, de former un espace plus agréable par rapport aux dimensions de la cheminée et de remettre à jour la polychromie de la cheminée. Ces choix sont donc tout à fait légitimes. En retirant les interventions moins qualitatives du XIX^{ème} siècle, Pierre Margot apporte une amélioration en choisissant de faire réapparaître des éléments cachés plus anciens et plus qualitatifs, reprenant ainsi les principes de la théorie de la restauration de Viollet-le-Duc. C'est un principe basé sur la théorie de la restauration de Viollet-le-Duc¹³⁵. Les modifications ont été faites au rez-de-chaussée dans le séjour de l'appartement du grand corps de logis à l'ouest. La seconde chemi-

133 HERMANÈS Théo-Antoine (pionnier de la restauration d'art), devis pour la restauration d'une cheminée du XVI^e siècle, au château de Glérolles, 12 mai 1961 à Montreux, Ibid.

134 Correspondance entre Pierre Margot et M. Genton, le 16 mars 1961 à Lausanne, Ibid.

135 VIOLLET-LE-DUC, Eugène-Emmanuel, 1866, Restauration, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e Siècle. Tome 8*, Paris: Morel, p.24

née se trouve dans le salon à l'ouest du 1^{er} étage.

« Veuillez prévoir, pour la semaine prochaine, la repose de la porte d'entrée de l'appartement en transformation. Pour cette porte, ne reposez pas la porte vitrée ancienne, mais l'une des deux portes déposées. Je vous laisse le soin de déterminer celle qui s'adaptera le mieux. »¹³⁶

Selon les descriptions, certaines portes ont été récupérées après la démolition de la paroi de la petite chambre et c'est peut-être la porte ayant été réutilisée pour l'entrée du château. Lors de la suppression des parois, il est utile de pouvoir récupérer les portes qui n'ont plus d'usage afin de les utiliser comme portes de remplacement dans le cas où d'anciennes portes seraient hors d'usage. Cela permet d'éviter de devoir refaire à neuf des portes mais également de rétablir un élément qui a déjà appartenu au château dans le passé. Le monument peut ainsi garder une certaine unité.

Les plans des années soixante n'ayant pas pu être consultés, il est difficile de dire si d'autres modifications ou travaux ont été opérés.

En 1993, le donjon a été transformé en deux appartements et en 2001, les logements du grand corps principal ont été fortement remaniés. Depuis 2001, le château compte sept logements locatifs. En 2010, Francis Cossy a revendu le château et sa cave vigneronne aux sociétés immobilières de Daniel-Henry Rey (DHR).

Suite à son achat, M. Daniel-Henry Rey dit « Mon ambition était de réunir la cave et le château sous un même toit. Et de les viabiliser tout en conservant leur cachet »¹³⁷.

L'agent immobilier voit « un investissement particulier qui n'offre pas un rendement traditionnel. Quoi qu'il en soit, nous n'allons pas le transformer. Et surtout pas en PPE (ndlr: Propriété par étages), ce serait dommage »¹³⁸.

136 Correspondance entre Pierre Margot et L. Volet Charpentier, le 12 juillet 1961, Ibid

137 MARTIN-ZÜRCHER Anne-Marie, 2012, Château de Glérolles St-Saphorin, *Notre histoire.ch*, consulté le 07.12.2020, <https://notrehistoire.ch/entries/2PDBmA77Bbk>

138 Ibid.

Pourquoi juge-t-il dommage de transformer le château en PPE ? Cela ne serait pas forcément un problème, surtout d'après la distribution des divers appartements qui vont être analysés dans la suite de ce travail. Il sera possible de constater qu'il peut facilement être converti en propriétés par étages. Il avait peut-être peur que chaque propriétaire entreprenne des travaux de modifications à l'intérieur de leur appartement. Si cela a lieu et que des éléments anciens sont retirés, il pourrait y avoir des conséquences. Par exemple, si des peintures anciennes sont remplacées par du crépi. Dans ce cas-là, sa crainte est justifiée. Le fait de gérer l'entièreté des appartements loués lui permet ainsi d'être maître des décisions prises pour les travaux dans le château. Cependant, cela reste une interprétation et peut ne pas être la vraie raison de sa prise de position.

Dans le grand corps du château, la tour entre le grand corps de logis et l'avant-corps a été utilisée comme circulation verticale pour accéder aux appartements. Un second escalier, desservant la galerie et les appartements ouest du grand corps, se trouve au nord-ouest du grand corps de logis. Avant les transformations de 2001, il y avait huit ou dix appartements et puis cela a été réduit à sept.

Le grand donjon¹³⁹ du château de Glérolles est utilisé pour les buanderies communes au rez-de-chaussée et pour deux appartements. Il s'agit de deux duplex de 2,5 pièces dont le premier va du 1^{er} étage au 2^{ème} étage et le second divisant les combles en deux étages. Ils ont été aménagés en 1991. Dans la petite tour adjacente, il y a un escalier du rez-de-chaussée au 1^{er} étage qui sert d'accès au premier duplex. Au 2^{ème} étage et dans les combles, la petite tour adjacente sert de salle de bain. L'appartement situé dans les combles est desservi par la galerie entre le grand corps de logis et le donjon. Dans ce cas, les tours de par leur petite taille, permettent facilement d'y installer la circulation verticale ou les sanitaires. Ces duplex ont des espaces très qualitatifs. Aux étages de séjours, il n'y a pas de cloisonnement et cela permet de garder la pièce telle qu'elle était. Au 2^{ème} étage, un cloisonnement est admis pour privatiser la chambre et offrir un deuxième petit séjour ou espace par exemple

139 Volume 2 image 117 à 120

pour un bureau. Un dressing y est aussi aménagé. Dans l'appartement des combles, la chambre se trouve sur la mezzanine et le séjour est ainsi en partie en double hauteur. Un escalier en colimaçon permet la circulation au sein de l'appartement entre les 2 étages. Par contre, les cheminées ne sont pas d'origine, elles ont été rajoutées, sûrement pour affirmer le fait que le locataire se trouve dans un château mais également pour chauffer la pièce en hiver. Il se peut qu'à l'époque des cheminées aient existé dans le donjon.

Les combles¹⁴⁰ du grand corps est-ouest étaient dotés de deux appartements de 4,5 pièces. Comme ils ne sont pas dessinés sur les plans de 2001, il est supposé qu'ils aient été supprimés. Sur les photos de la façade sud, il manque également les lucarnes qui devaient servir d'éclairage aux pièces. Ces appartements ont peut-être été supprimés à la demande des monuments historiques pour rétablir une toiture homogène. Sur des photos plus anciennes, les lucarnes donnant sur l'est étaient bien présentes mais les lucarnes orientées sud ne figurent sur aucune photo. En revanche au sud, sur les photos il est possible de voir des petits vasistas de taille insuffisante pour éclairer les pièces des appartements. Aujourd'hui ils ont également disparu. Il devait y avoir également des vasistas au nord pour éclairer les chambres qui ne sont pas non plus visibles. Il est aussi possible que ces appartements n'aient jamais existés. Cela reste cependant une hypothèse.

Sur les plans, les salons possédaient chacun une cheminée. Il est fort probable que les éléments d'architecture comme les cheminées ne soient pas très anciens, car les combles n'étaient normalement pas dotés de cheminées. Les cuisines étaient ouvertes sur le séjour, le plan est assez complexe et parfois maladroit. Dans l'appartement orienté est, la cloison entre le séjour et la chambre doit s'adapter à la lucarne ce qui crée un biais puis un retrait. Il y a la même configuration entre l'entrée et la cloison mitoyenne donnant sur la chambre de l'appartement orienté ouest.

La façade ouest des combles est percée par deux fenêtres et la porte d'entrée donne sur la galerie. Comme les combles sont en partie éclairés par la lumière naturelle, ils ont la place d'accueillir deux appartements mais n'ont visiblement aucun usage. Rétablir les deux lucarnes qui ont été supprimées ainsi que

140 Volume 2 image 121

les lucarnes présentes sur le plan, offrirait la possibilité de créer à nouveau des appartements ou d'en réaliser pour la première fois. Selon Viollet-le-Duc, la lucarne apparaît à l'époque gothique car dès le XIII^{ème} siècle les toitures deviennent de plus en plus pentues. Elles sont notamment présentes dans les combles des grandes demeures et des châteaux. Elles prennent une fonction décorative surtout à la Renaissance. Les lucarnes se simplifieront par la suite.

Au vu de l'utilisation par le passé de la lucarne, cela ne dérangerait pas d'en ajouter même si elles n'ont jamais existé au château de Glérolle. Cela d'après la fameuse phrase de Viollet-le-Duc :

« Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état qui complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné. »¹⁴¹

Par exemple à la gare de Vevey, dans le bâtiment de la première gare, il y avait jusque dans les années 60 des lucarnes. Elles ont ensuite été remplacées par des velux. Lors des travaux de restauration de la gare de Vevey, en 2018, des lucarnes ont été rétablies.

Au rez-de-chaussée¹⁴², dans l'avant-corps sud, se trouvait un 3.5 pièces reconverti en duplex de 4.5 pièces, du sous-sol au rez-de-chaussée. Une chambre et une salle de bain ont ainsi été ajoutées au sous-sol dont le reste a été transformé en une salle de fêtes. Cette dernière est destinée aux événements liés à la fabrication du vin et peut-être aussi à sa vente. D'autres locaux sont également utilisés pour la fabrication du vin. La circulation verticale n'étant pas existante entre les deux étages, un escalier en colimaçon a été créé. Il a été placé au fond du corridor dans l'embrasure d'une fenêtre et a eu pour conséquence de courber la cloison entre le corridor et la chambre. Il aurait été difficile de le placer ailleurs. Cette pièce a subi des modifications parfois maladroites. Par exemple pour augmenter la surface de la chambre, la cloison entre les deux pièces a été déplacée dans l'embrasure de la fenêtre. Il faut toujours prendre en compte les ouvertures existantes lors de transformations de bâtiments anciens et se contraindre à ne pas les diviser par le mauvais placement d'une cloison.

141 VIOLLET-LE-DUC, Eugène-Emmanuel, 1866, Restauration, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*. Tome 8, Paris: Morel, p.14

142 Volume 2 image 122 à 123

Au rez-de-chaussée du grand corps est-ouest, se trouvait un 3.5 pièces et un 4.5 pièces. Actuellement, ils conservent le même nombre de pièces. Le plan a été simplifié au niveau des espaces dédiés aux sanitaires et au rangement. Les sanitaires ont ainsi été regroupés. Dans le 3.5 pièces, les tailles de la cuisine et d'une chambre ont été augmentées grâce à la suppression d'un couloir. En général, les grandes pièces n'ont été que peu modifiées, notamment le salon restauré par Pierre Margot. Seules les petites pièces qui ne devaient pas être d'origine ou ne conservaient pas beaucoup d'éléments anciens ont été modifiées. Les actions ont ainsi été bien menées.

Dans l'avant-corps sud, se trouve un duplex du 1^{er} étage¹⁴³ aux combles de 5.5 pièces, remanié lors de transformations en 2001. Dans les combles, les chambres étaient pourvues d'armoires encastrées de manière à former un S avec les cloisons entre les deux pièces. L'entrée se faisait dans la chambre orientée nord par un petit sas. Suite aux travaux, l'architecte a fortement simplifié et optimisé la disposition des pièces. Le sas et les cavités pour les armoires ont été remplacés par une salle de bain. Dans cette partie des combles se trouvent deux lucarnes pour éclairer les deux chambres. Celle orientée au Sud n'existait pas encore au XIX^{ème} siècle mais en 1901, elle est visible sur les photos. Cela a été réalisé pour rendre les combles habitables, ce qui paraît ainsi tout à fait justifié.

Dans le duplex, au 1^{er} étage, le plan n'a pas beaucoup changé du fait que la plupart des murs sont porteurs et forment une enfilade de deux pièces utilisées actuellement comme cuisine et salon. Les éléments anciens comme les cheminées peuvent ainsi être aisément conservés.

Une salle de bain très spacieuse a remplacé la terrasse donnant sur la cour. Elle a été cloisonnée avec une paroi entièrement vitrée. Avant la division du château en divers appartements, la terrasse permettait de passer du grand corps du château à la cage d'escalier ou au hall du duplex. Si l'usage de la terrasse avait été conservé, elle aurait pu être partagée par les habitants du duplex et par ceux de l'appartement adjacent. La salle de bain dont la surface fait 14.5 m², aurait dû être réduite et placée ailleurs. Si le sous-plafond n'était

143 Volume 2 image 124 à 125

pas trop bas; une douche aurait pu être aménagée dans le réduit. Par contre, cela ne serait plus une salle de bain de luxe et ne correspondrait plus au type d'appartements recherchés. Mais cela montre la possibilité d'aménager un appartement plus modeste dans cette partie.

Au 1^{er} étage du grand corps est-ouest, se trouvait un 3.5 pièces et un 4.5 pièces qui ont été fusionnés pour former un appartement de luxe de 8.5 pièces. Cela montre qu'il est facile de modifier la taille des appartements selon les besoins. Le séjour est à nouveau pourvu d'une cheminée. Le salon de l'ancien 4.5 pièces a été reconverti en chambres dont une est pourvue de sa cheminée privative. Le plan a été simplifié au niveau des espaces dédiés aux sanitaires et au rangement. La taille des chambres a été homogénéisée. À cet étage, le cloisonnement a été fortement modifié. Il ne devait rester que peu d'éléments anciens. À nouveau, le séjour d'origine n'a pas été modifié pour conserver ses caractéristiques anciennes.

La plus belle pièce et la mieux conservée doit être choisie comme salon. Quant aux salles de bains, il est préférable d'utiliser les pièces en moins bon état ou d'anciens réduits car l'espace sera de toute manière fortement remanié lors de l'installation des équipements et de l'étanchéification des sols et des parois.

4.2. La PPE dans les châteaux (propriété par étage)

La PPE est la propriété par étages. En théorie, un appartement est égal à un étage mais parfois cela peut aussi être des duplex, triplex ou plus. Cela peut permettre une variété de tailles et de qualités de logements dans les châteaux. Les habitants sont propriétaires de leur logement et peuvent s'organiser ensemble pour prévoir les travaux de restauration lorsqu'il y en a besoin.

4.2.1 Le château de Chardonne¹⁴⁴

Ce château n'a jamais été une forteresse et aucune information n'a été re-

144 Volume 2 image 145

trouvée à son sujet avant l'époque bernoise. Il a, au préalable, appartenu au seigneur Chrestien Ramel jusqu'en 1536 puis a été la propriété de la famille Sturler, ayant en 1624 fait construire la première tour du château. En 1685, par mariage, il devient la demeure de la famille de Watteville. À nouveau par union, à la fin du XVIII^{ème} siècle, il revient dans les mains d'une famille bernoise, la famille de Muralt qui restera propriétaire du château jusqu'en 1939.

D'après les plans¹⁴⁵ de C.H.Collombet (architecte veveysan), la tour nord et la tour ouest avaient fait l'objet de travaux en 1910-11. Il y avait dans la tour nord une chambre au 1^{er} étage communiquant avec l'aile sud par une pièce nommée « salle de peinture » et une chambre au 2^{ème} étage. La tour permettait également la circulation verticale entre le 1^{er} et le 2^{ème} étage. Au rez-de-chaussée, une ouverture a été bouchée par un parpaing du côté est. La destination de cette pièce n'est pas précisée. De la tour ouest, les plans n'en montrent que l'architecture des faces nord, ouest et sud ainsi qu'une coupe dans les combles.

Après la famille de Muralt, le château devient la propriété de la banque Fédérale SA qui le vend en 1943 à une société immobilière. Puis, il a été acquis par une société hôtelière zurichoise qui l'a transformé en hôtel Garni. La date exacte n'est pas connue¹⁴⁶.

Le château a été officiellement reconverti en PPE en 1975 mais sa division en appartements date déjà des années soixante lorsqu'il était peut-être encore un hôtel. À cette époque, le projet de l'architecte zurichois Karl Stoll faisait l'objet d'une transformation en appartements du corps de logis, de la tour ouest et de la tour nord.¹⁴⁷

Au 1^{er} étage du corps de logis et de la tour ouest, se trouvait deux appartements de 2,5 pièces ; un dans la tour et un dans le corps de logis. Chacun des appartements a son entrée privative. Les pièces de service (caves, salles de bains et cuisines) sont placées au nord, divisant dans le corps de logis une ancienne grande chambre. Des cloisons sont ainsi ajoutées pour les accueillir. Dans le grand corps de logis, le couloir peut être supprimé afin d'offrir un plus grand espace de séjour et ainsi un coin à manger. La cuisine de l'appar-

145 Volume image 146

146 THE SWISS CASTLES, le château de Chardonne, *Swisscastles*, consulté le 29.11.2020, <http://www.swisscastles.ch/Vaud/chateau/chardonne.html>

147 Volume 2 image 151

tement dans la tour n'est pas éclairée par la lumière naturelle alors que la salle de bain oui. Il aurait été préférable de permuter la salle de bain du 1^{er} étage avec la cuisine afin de lui offrir une fenêtre et de la superposer à la cuisine de l'étage supérieur. Aucune cheminée n'est présente à ce niveau.

Au second étage, se trouvent deux appartements de 3 pièces. Ils ont à nouveau chacun leur propre entrée depuis l'extérieur. La division entre les deux appartements se fait à nouveau entre la tour et le corps de logis. Cela est induit par les anciens murs porteurs d'origine. À l'époque, il devait sûrement y avoir uniquement une grande pièce dans chacune des parties. Toutes les cloisons sont nouvelles à l'exception d'une dans la tour. Les pièces de service sont à nouveau regroupées au nord. Chaque appartement bénéficie d'une cheminée, sûrement d'origine dans le séjour.

Au 3^{ème} étage de la tour, une passerelle a été créée afin de permettre un accès depuis l'extérieur aux 2,5 pièces du 3^{ème} étage et au duplex des 4 et 5^{èmes} étages. À nouveau, les seules nouvelles cloisons sont pour les pièces de service. La cheminée au 4^{ème} se trouve à nouveau dans le séjour.

À l'exception de l'appartement des 4 et 5^{èmes} étages, les pièces sont généralement petites pour des appartements qui devaient posséder un certain standing. Les cuisines sont trop étroites pour y installer une table et le coin à manger n'a pas été pris en compte.

Actuellement, au 2^{ème} étage, l'appartement dans le corps de logis n'est plus composé de deux chambres. La plus grande chambre fait partie du salon. La plus petite chambre est juste assez grande pour accueillir l'unique chambre à coucher de l'appartement.

Dans la tour nord par rapport aux plans de 1911, en 1960, des modifications ont eu lieu.¹⁴⁸ Une nouvelle entrée est créée dans la tour pour accéder depuis l'extérieur à cet appartement. L'escalier entre le 1^{er} et 2^{ème} étage d'origine a été remplacé par un escalier en colimaçon prenant moins de place. L'ancienne chambre au 1^{er} devient ainsi une cuisine et au 2^{ème}, elle conserve sa vocation. Une ancienne fenêtre a été remise à jour sur la face est au 1^{er} étage. La salle de peinture devient ainsi le séjour de l'appartement.

148 Volume 2 image 152

Les plans des autres étages de la partie nord-sud du château et du reste du 1^{er} étage de 1960 n'ont pas pu être consultés.

En 1969, dans la partie sud du château, un studio¹⁴⁹ de taille généreuse a été créé dans l'ancienne salle des fêtes. L'entrée se fait par la tour sud qui est utilisée comme cage d'escalier. Tout le cloisonnement est nouveau. Une ancienne porte archée a été remise à jour. La cloison séparant le réduit de la pièce qui doit sûrement être un garage arrive au milieu d'une fenêtre. Il aurait été préférable de placer la cloison à la fin de la fenêtre. Cet appartement est probablement celui du concierge.

En 1975, lors de la création de la PPE au rez-de-chaussée, cet appartement a été optimisé. Le réduit est devenu une cuisine et la cloison a été alignée au bord de la fenêtre. La pièce qui semblait être le garage a été transformée en séjour. Ce n'est plus un studio mais un grand 2 pièces de 70 m². Tout le reste du rez-de-chaussée est utilisé pour les pièces communes : le local technique, les caves, la chaufferie, la buanderie et un dépôt.¹⁵⁰

Au 1^{er} étage¹⁵¹, les deux 2,5 pièces des années soixante ne forment plus qu'un seul appartement de 4,5 pièces. Les caves ont été supprimées ce qui offre de plus grands espaces voués au logement. Le cloisonnement a été entièrement remanié et le couloir évoqué précédemment a été supprimé pour agrandir la cuisine du corps de logis et la salle de bain. L'architecte a décidé d'ajouter une nouvelle cheminée au séjour. Il aurait été préférable de laisser la cuisine ouverte pour permettre l'éclairage des pièces de passage entre les chambres et la cuisine. Il en va de même pour la pièce nommée studio et la partie de passage. La cuisine aurait été mieux placée à l'arrière du séjour, à la place de la pièce nommée studio car cela aurait permis d'éviter de traverser la chambre à coucher pour se rendre à la salle de bain. La cuisine placée à l'arrière du séjour aurait pu permettre également, dans le même espace, la création d'un coin pour manger. L'agencement de cet appartement aurait pu être mieux organisé pour pouvoir profiter entièrement de la surface à disposition. Les contraintes liées à la conservation d'éléments anciens ne sont pas présentes.

149 Volume 2 image 153

150 Volume 2 image 154

151 Volume 2 image 155

Dans le corps de logis sud, l'appartement de 4.5 pièces a été mieux réfléchi. L'entrée se fait par la tour sud et un couloir central dessert toutes les pièces. La taille des pièces est généreuse. Une enfilade est présente entre le séjour et les chambres. Cela crée un double système de circulation avec le couloir. L'enfilade est sûrement d'origine. Le salon et une chambre sont pourvus d'une cheminée. Les sanitaires sont regroupés et de taille généreuse.

Au 2^{ème} étage¹⁵² dans la partie ouest, la petite taille des appartements des années soixante a été conservée. C'est ainsi devenu des 2.5 pièces en agrandissant les espaces de séjour et les chambres. Dans la tour, l'espace de séjour et la chambre à coucher ont été agrandis grâce à la suppression de la petite chambre située au nord. La cuisine a, par contre, été réduite pour placer les sanitaires entièrement au nord, ce qui permet d'agrandir la chambre à coucher.

Dans le corps de logis, sur le plan de 1975, il reste 2 chambres et un séjour mais actuellement comme décrit précédemment cela a été modifié pour être transformé en 2,5 pièces comportant un grand séjour et une chambre à coucher. Cet appartement a été visité avant l'analyse des plans. Les cheminées d'origine ont été conservées. Le parquet est aussi d'origine mais beaucoup d'éléments anciens n'existent plus. Les fenêtres sont doublées et toutes deux d'origine. Dans ce cas, il s'agit de les conserver ou d'éventuellement doubler le vitrage d'une des deux s'il fait trop froid dans les pièces. Celle intérieure s'ouvre sur l'extérieur et l'autre s'ouvre sur l'intérieur évitant que les deux fenêtres ouvertes s'entrechoquent.

Comme le cloisonnement n'est pas d'origine, il est peu probable que les moulures visibles à l'intérieur le soient. L'architecte ou le promoteur a tenté de recréer un style ancien avec des fausses moulures de Hornbach.¹⁵³ N'aurait-il pas été préférable d'en poser à la manière traditionnelle en continuant le motif de la cheminée d'origine ou en les simplifiant considérablement ou alors de ne pas en remettre du tout, acceptant ainsi de ne pas remplacer cet élément disparu ? La jonction entre le haut de la boiserie et le plafond pose problème si aucune moulure n'est rétablie. Les boiseries donneraient une impression de flottement sans vraiment être entièrement intégrées au mur. L'absence de transition pousserait soit à retirer les boiseries et garder uniquement la che-

152 Volume 2 image 156

153 Volume 2 image 169 à 172

minée comme élément ornementé d'origine, soit de les conserver en ajoutant les nouvelles moulures faites dans les règles de l'art. Pour prendre ce genre de décision, chaque cas peut être différent. Dans le cas de cet appartement, les refaire dans le même style ornemental que la cheminée et conserver les boiseries paraît le plus judicieux. Dans les pièces n'ayant pas conservé de boiseries et dont le cloisonnement a été modifié, il n'est pas nécessaire de rétablir des moulures. Il est aussi important de vérifier si sous le faux plafond en plâtre, il n'existe pas comme au château de Glérolles d'anciennes poutres apparentes.

L'appartement de 5.5 pièces dans le grand corps de logis sud, est composé comme à l'étage du dessous d'un couloir central desservant les pièces. L'entrée se fait par la cage d'escalier dans la tour sud ou par le rez-de-chaussée de la tour nord. Il y a trois cheminées dont une dans le séjour. Les pièces communiquent également entre elles en enfilade. La position de la cuisine et des sanitaires est moins efficace qu'à l'étage du dessous. Donner l'accès depuis un couloir unique à toutes les pièces évite la création de couloirs secondaires et permet ainsi un plan plus simple. La taille du dressing peut être réduite pour laisser place à l'entrée de la chambre n°5. Entre la cuisine de l'aile sud et la chambre n°3 dans l'aile ouest, il y a des petites cavités actuellement utilisées comme armoires. Elles auraient pu être les anciens lieux de passage communicant entre l'aile sud et l'aile ouest. Cet appartement a été modifié en 1983 et la chambre n°5 ainsi que le dressing de devant ont été reconvertis en cuisine. Les anciennes cuisines et sanitaires forment actuellement un bloc composé de sanitaires et d'un dressing. Cet appartement possède ainsi une chambre de moins mais des sanitaires très généreux.

Au 3^{ème} étage¹⁵⁴, une chambre a été rajoutée par rapport au plan de 1960. La salle de bain a été déplacée sous l'escalier permettant ainsi de placer la cuisine à son ancien emplacement et de créer au nord une nouvelle chambre. La cheminée paraît avoir été rajoutée après coup car sur le plan de 1960, elle n'y figure pas.

Dans la tour nord de l'appartement situé au nord, l'escalier menant à la chambre du 1^{er} étage au 2^{ème} étage de la tour a été supprimé. Pour accéder à cette chambre le propriétaire doit passer par la cage d'escalier extérieure. Le reste des pièces n'a pas changé mis à part l'ajout de petits dressings dans le salon et la chambre à coucher.

154 Volume 2 image 157

Dans l'appartement du 3^{ème} étage situé au sud, l'entrée se fait par la cage d'escalier dans la tour sud. Il a, comme dans les étages inférieurs, un couloir lui donnant accès aux pièces mais il n'y a pas d'enfilades entre les pièces ni de cheminée. Comme c'est situé dans les combles, à l'époque ce n'était pas les pièces les plus nobles mais plutôt des chambres de bonnes ou des pièces destinées au rangement. Il y a à nouveau deux petits dressings dans le salon dont l'usage est inconnu.

Dans la tour ouest, le duplex du 4^{ème} au 5^{ème} 155^{ème} étage possède 3,5 pièces. L'accès au 5^{ème} étage ne se fait plus par un escalier dans l'appartement mais par un escalier superposé aux autres escaliers d'accès aux divers étages. Il y a une cheminée dans le séjour au 4^{ème} étage qui est sûrement d'origine car elle était déjà présente dans les plans de 1960. Deux velux ont été ouverts au 5^{ème} pour permettre l'éclairage des chambres. Des fenêtres étaient déjà présentes pour éclairer les sanitaires. Cet appartement a été ainsi agrandi par rapport à la version de 1960, même si la mezzanine avec l'escalier intérieur devait donner des espaces de grande qualité avec la vue sur le séjour.

En conclusion, le château de Chardonne a conservé la plupart de ses cheminées, de ses fenêtres et une partie de son organisation en enfilade. Il a été fortement cloisonné et remanié dans la partie ouest. Certains choix architecturaux comme les fausses moulures dans le 2,5 pièces du 2^{ème} étage détériorent la perception des éléments conservés comme la cheminée ou les boiseries d'origine. Un projet plus approfondi pour remplacer les moulures disparues lors des nombreuses modifications est nécessaire. Les accès se font un maximum depuis une entrée entièrement privée directement depuis l'extérieur comme par exemple avec la création d'une passerelle pour accéder directement au 3^{ème} étage. Cela permet d'éviter de devoir faire des cages d'escaliers qui descendent jusqu'en bas et qui feraient perdre de l'espace destiné par exemple à une chambre. L'utilisation de la tour au sud pour la circulation verticale et pour les accès aux appartements est également une bonne solution car l'espace contenu dans la tour est de taille restreinte. La dimension est parfaitement adaptée pour y insérer un escalier. Cela clarifie le plan et évite de devoir utiliser un bout du corps de logis pour la circulation verticale. La PPE est la propriété par étage. Le fait de pouvoir y entrer comme dans une maison affirme le caractère individuel de ce type de logement. Dans le châ-

teau de Glérolles, les accès aux appartements sont d'avantage partagés par les mêmes cages d'escaliers. Cela affirme plus la notion collective de la location.

4.3 La coopérative d'habitation

La coopérative d'habitation peut aussi être une alternative au réaménagement des châteaux en logements collectifs. Les pièces communes, les plus nobles, sont partagées par les membres de la coopérative. Les dépendances peuvent aussi être habitées car souvent il était possible d'y trouver de petits logements.

Dans le château de la Chasseigne, chaque pièce a des dimensions considérables. Par exemple, le grand salon fait 100 m², il y en a un deuxième de 28 m², la bibliothèque fait 32 m², la cuisine 43 m², etc. Tous ces espaces dans les châteaux sont de taille bien plus généreuse que dans les logements conventionnels actuels. Les espaces communs comme les salons peuvent ainsi facilement être partagés entre les divers habitants de la coopérative. Les salons sont les pièces les plus nobles et il est important que tous puissent en bénéficier. Cela évite, contrairement aux châteaux divisés en plusieurs appartements indépendants, de privilégier un seul logement qui posséderait la plus belle pièce. De nombreux châteaux sont dotés de plusieurs bibliothèques et d'une chapelle: espaces qui peuvent être partagés. Comme il y a plus de personnes qui vivent dans la demeure, l'entretien devient plus facile. Le lieu s'anime un peu comme à l'époque où chaque pièce était utilisée. Les chambres à coucher du château peuvent être regroupées selon les différents secteurs pour que les membres de la même famille puissent être ensemble. Dans ces belles demeures organisées en enfilade, le système de regroupement des pièces ne sera pas le même que si le château est doté d'un système double avec couloir et enfilade.

4.3.1 Le château de Corcelles-sur-Chavornay reconverti en coopérative d'habitation

Le château de Corcelles-sur-Chavornay¹⁵⁶ est depuis 1980 reconverti en coopérative d'habitation. Ses premières parties ont été construites au XVI^{ème} siècle. Il n'a jamais été fortifié et s'est composé de l'addition de plusieurs maisons de diverses époques. En 1644, César de Lentulus achète la demeure et lui donne le statut de château. À la fin de l'occupation bernoise, il passera dans les mains de diverses familles bourgeoises et est racheté à la fin du XIX^{ème} siècle par une famille de médecins, la famille Tschantz. Ils y fondent un hôpital psychiatrique. Les Tschantz ajoutent une nouvelle aile nommée par la coopérative d'habitation « Chicago ». En 1954, le château est transformé en société anonyme et en 1963, il sert d'hôtel de convalescence. En 1965, la belle demeure est transformée en internat pour jeunes pensionnaires étrangers. Ensuite la société anonyme aura du mal à lui trouver un nouvel usage. Le château est ainsi délaissé et se dégrade avec le temps. Des films sont tournés dans le site comme en 1974 « Le milieu du monde » et en 1979 « Les petites fugues »¹⁵⁷.

La coopérative d'habitation composée du collectif Codhava l'acquiert dans les années huitante et des travaux colossaux ont dû être opérés. Selon les photographies consultées sur place, les planchers et les toitures étaient en très mauvais état et ont fait l'objet de grands travaux de restauration. Il a aussi été fortement remanié pour permettre la création de nombreux appartements. Le château ayant été pendant longtemps à vocation médicale, il a conservé de nombreux éléments de cette époque comme notamment des monte-plats situés un peu partout dans le château. Une grande cuisine industrielle était aménagée au sous-sol et des éléments à caractère industriel sont encore présents dans le château. Il reste la cavité d'une ancienne cabine téléphonique, l'ancienne signalétique par exemple des w.c., de la cuisine et de l'économat. Les pièces ont beaucoup été divisées lors de la période de l'hôpital pour en faire de petites chambres pour les patients. Le sol des espaces communs au rez-de-

¹⁵⁶ Volume 2 image 173 à 201

¹⁵⁷ Histoire, *le château de Corcelles-sur-Chavornay, coopérative d'habitants*, consulté le 3 décembre 2020, <https://www.chateaudecorcelles.ch/histoire/>

chaussée est en partie composé de catelles datant du début du XX^{ème} siècle. En ce qui concerne les éléments les plus anciens, il a conservé des boiseries dans l'entrée¹⁵⁸ est du château et d'anciens plafonds à poutres apparentes et caissons en bois. Il reste trois anciennes tapisseries¹⁵⁹ et trois cheminées. Par hypothèse, les autres cheminées ont malheureusement disparu lorsqu'il était utilisé comme hôpital. Certains plafonds n'ont pas conservé leurs poutres apparentes ou leurs plafonds à caissons et ont été renforcés par des DIN.¹⁶⁰ Le renforcement a eu pour conséquence de rendre les plafonds lisses et simplement peints en blanc. Malgré le DIN de renforcement, il aurait été possible de conserver les poutres apparentes et de ne pas les cacher. Par exemple dans la salle de jeux les poutres sont, sur une ancienne photo, apparentes. À l'époque, le parti avait été pris de laisser la structure visible. Lors des travaux, il aurait ainsi été préférable de les laisser à nouveau visibles. L'ajout d'un DIN ne pose par contre pas problème et il ne faut surtout pas le cacher car il est nécessaire à la survie du château et fait partie de l'expression structurelle.

Des blasons ou détails en pierre au-dessus d'anciennes portes sont encore visibles à l'intérieur et à l'extérieur. Les façades du château conservent un aspect proche de celui d'origine.

Des parties totalement nouvelles ont été ajoutées dont par exemple un nouvel escalier en béton en colimaçon¹⁶¹. L'ajout de cet escalier ne pose pas problème car il résulte de l'adaptation du château à son nouveau programme et son architecture contemporaine est assumée. Les anciennes dépendances également reconverties en habitations ont été modernisées et agrandies. Des anciennes maisons construites sur les bases d'anciennes fortifications font aussi partie de la coopérative et comportent des logements. Ne disposant pas de plans des dépendances ni des anciennes maisons, l'analyse à ce sujet ne sera pas plus approfondie.

Le château, en tant que coopérative d'habitation, est divisé en appartements privatifs et de grandes pièces communes peuvent être partagées par les habitants. Le parc est entretenu par tous les membres de la coopérative et chacun

¹⁵⁸ Volume 2 image 198 à 199

¹⁵⁹ Volume 2 image 200 à 201

¹⁶⁰ Volume 2 image 179, 186, 187, 191, 192

¹⁶¹ Volume 2 image 194 à 195

a des tâches à fournir pour la collectivité.¹⁶² Parmi les pièces partagées, il y a un bureau pour l'administration, une salle à manger commune, une cuisine, des w.c., une grande salle pour les événements, une salle destinée par exemple à la musique ou aux jeux, un atelier, une grande buanderie dans les anciennes cuisines de l'hôpital, un salon destiné par exemple à des cours de yoga, des entrées, etc. La moitié du rez-de-chaussée et du sous-sol est commune. Plus on monte dans le château, moins il y a d'espaces communs. Au 1^{er} étage, se trouve un salon commun et au 2^{ème} un petit bureau puis au 3^{ème} et 4^{ème} plus aucun espace n'est commun mis à part la circulation verticale. Cela paraît logique car les lieux les plus fréquentés sont ceux du bas car pour sortir du château, il faut les traverser. La rencontre entre les habitants est ainsi favorisée. Une ancienne grange est partagée par la coopérative pour abriter le chauffage à pellet et un local à vélo. À l'intérieur des appartements les espaces sont généreux. Il reste une grande quantité d'anciennes armoires intégrées dans le cloisonnement, destinées au rangement.

La coopérative d'habitation est une bonne alternative pour occuper un château. Elle permet de partager les plus grands espaces souvent situés au rez-de-chaussée ou 1^{er} étage comme la salle des chevaliers avec les autres membres de la coopérative pour exploiter tout le potentiel de ce type pièce. Cela lui permet ainsi de garder son architecture d'origine avec ses anciennes fenêtres, ses parquets anciens, ses cheminées, etc.

162 Volume 2 image 174 à 177

5. Conclusion

5.1 Synthèse des possibilités en termes de transformation de château en logements collectifs

L'habitation collective comme nouveau programme pour les châteaux en périls est une bonne solution, car elle permet un équilibre entre la conservation des éléments historiques et l'adaptation aux besoins de notre vie actuelle. Comme dans le cas du château de l'Aile, les interventions ont été opérées sans modifier considérablement le cloisonnement et de manière subtile. Même si les appartements sont actuellement de grande taille et de luxe, ils ont réussi dans les années cinquante, à le diviser dans un plus grand nombre d'appartements sans modifier sa distribution intérieure. Cela montre qu'avant de tout redéfinir l'agencement d'origine, installer les équipements comme les cuisines et les WC peut aisément se faire de manière stratégique, en changeant la destination de certaines pièces : des pièces de rangements, des alcôves, des antichambres peuvent être réaménagées, par exemples, en salles de bains. Les dépendances ont pu aussi facilement, dans les années cinquante, être aménagées en appartements. Cela prouve qu'il ne faut pas uniquement sauver le bâtiment du château, mais aussi les dépendances qui vont avec. En effet elles sont aussi reconvertibles sans difficulté et doivent aussi être conservées, car elles font partie de l'histoire du château. Des appartements à loyer plus bas ou au prix d'achat inférieur, comme par exemple des logements sociaux, peuvent facilement être envisagés dans les dépendances.

Au sujet du château de Glérolles, à nouveau seules les pièces de services ont été fortement remaniées, mais les anciens salons et les belles pièces ont été laissés tels quels ou rétablis dans un état complet plus ancien. La version des plans de 2001 offre des espaces de meilleure qualité que ceux plus anciens et pourtant les modifications n'ont finalement pas été si conséquentes.

Le château de Chardonne a dû s'adapter à son programme d'hôtel Garni, puis a été reconverti en logement en propriété par étage. Malheureusement certaines actions n'ont pas été menées avec autant de soin que pour les deux autres châteaux. Les fausses moulures achetées dans un magasin de brico-

lage montrent que même s'il est nécessaire, suite à la disparition de certains éléments, de pouvoir les remplacer par quelque chose de proche à ce qu'il y avait à l'origine. Il faut le faire en prenant soin d'étudier le sujet. Par contre le château de Chardonne offre une grande mixité de tailles de logements, du 2,5 pièces au 5,5 pièces. À nouveau les cheminées subsistantes ont été attribuées aux pièces de séjour.

Le château de Corcelles-sur-Chavornay qui était en piteux état, lors de son achat par la coopérative, a pu conserver les éléments subsistants et garde les traces de sa reconversion en hôpital. Ces traces ont également été conservées et cela est légitime car elles font partie de l'histoire du château. Il faut bien sûr trier les éléments à conserver et supprimer. Il s'agit par contre de faire attention, comme dans le cas du plafond n'ayant pas conservé ses poutres apparentes, de respecter le langage qui avait été décidé à l'origine. C'est-à-dire, de laisser la structure visible.

Dans les quatre cas, la division du château se fait par étage, d'après les différents corps de logis et l'emplacement de la circulation verticale. Dans la plupart des situations l'existant est très fortement pris en compte et une stratégie de conservation maximale est mise en œuvre pour l'aménagement de nouveaux appartements. Pourquoi ne pas transformer radicalement les espaces, même si tout est en bon état? Pourquoi s'obstiner à conserver les éléments anciens? Simple, car utiliser un maximum l'existant, permet de ne pas nier l'existence de l'ancien, tout en l'adaptant aux besoins du programme. Adapter ne veut pas dire transformer entièrement, au point de ne pas retrouver la particularité de l'édifice. Il s'agit de pouvoir continuer à lire l'histoire dans les éléments préservés du lieu. L'économie de matière grise est aussi un principe devant être adopté et la conservation va ainsi dans ce sens.

5.2 Analyse du château de la Chasseigne dans le but de le reconvertir en logements.

Dans le cas du château de La Chasseigne¹⁶³ qui est malheureusement abandonné actuellement, le reconvertir en logements collectifs est une bonne solution. Il se situe dans la commune de Saint-Parize-Le Châtel, de 1274 habitants, en France, en Bourgogne-Franche-Comté, dans la Nièvre. L'association, « les amis de la Chasseigne », officielle depuis novembre 2020, tente de faire quelque chose pour le sauver. Il a été, au départ, la propriété de la famille de la Chasseigne en 1464, puis il a été vendu au début du XVIII^{ème} siècle à la famille Flamen de Coudray. Au XIX^{ème} siècle, le château revient dans les mains des descendants des de la Chasseigne, par mariage avec un descendant de la famille Flamen de Coudray, sous le nom de Montrichard. La famille de Montrichard a été propriétaire du château jusqu'en 2005, puis l'a vendu à un couple italien qui l'a vendu à un couple indonésien en décembre 2016, qui l'a entièrement abandonné.

Dans les années 1930-40, il a fait l'objet de travaux pour l'installation des CVSE, dont il a été possible de sauver les plans et de les scanner. L'analyse suivante des plans pourra donner les bases pour évaluer quelles actions pourront être menées pour le reconvertir en logements collectifs. Les plans des dépendances englobant une ancienne tour et un ancien corps de logis du château, existant avant le XIX^{ème} siècle, n'ont pas été retrouvés.¹⁶⁴ L'état du château est considéré dans son ensemble comme bon d'après les critères énoncés plus tôt. Il possède trois corps de logis:¹⁶⁵ la partie datant du XV^{ème} siècle pourvue de deux tours et d'un porche, le corps de logis séparant la partie XV^{ème} de la partie principale du château et la partie principale. Dans ce château, les tours ne sont pas utilisées pour la circulation verticale. Il y en a six: trois circulaires, une hexagonale et une carrée dans le château, et une ronde dans les dépendances. Il y a quatre escaliers¹⁶⁶: deux au centre de la partie principale et deux

¹⁶³ Volume 2 image 202 à 270

¹⁶⁴ Volume 2 image 202 à 205

¹⁶⁵ Volume 2 image 206 à 215

¹⁶⁶ Volume 2 image 240 à 243

séparant les corps de logis. Seuls deux escaliers montent du rez jusqu'au 2 ou 3^{ème} étage. Ils pourraient être conservés comme escaliers d'accès pour de futurs appartements.

Un escalier en colimaçon permet d'accéder de la cave au 1^{er} étage et l'escalier monumental dans la partie principale permet de monter du rez au 1^{er} étage.

Le rez-de-Chaussée¹⁶⁷ accueille les pièces principales du château, c'est-à-dire : trois salons¹⁶⁸, une grande salle à manger, une grande cuisine¹⁶⁹, un grand vestibule¹⁷⁰ donnant accès à l'entrée principale, une chapelle¹⁷¹, une sacristie, un fumoir dans une tour, un boudoir dans une tour, un garde-manger, des offices, etc. Cet étage ne possède que quatre cheminées : une dans le boudoir, une par salon dans deux salons et une dans le fumoir.

Au rez-de-chaussée, la partie XV^{ème} est séparée en deux par le porche. La partie tout à l'ouest n'est pas accessible depuis l'intérieur. Dans les années quarante, elle accueillait une citerne et actuellement elle sert de réduit. Cet étage pourrait être commun pour les habitants d'une coopérative d'habitation, pour que tous puissent profiter un maximum des salons richement ornements, - aux espaces très généreux, ainsi que de la chapelle et de la grande salle à manger. Le château possède sept entrées pouvant être toutes conservées pour la coopérative d'habitation.

Au premier étage¹⁷², il y a principalement des chambres munies de salle de bains et une bibliothèque. Cette dernière se trouve dans le corps de logis reliant la partie XV^{ème} et la partie principale. Elle est facilement accessible par l'escalier en colimaçon et l'escalier de la partie XV^{ème}. Elle a trois accès : un depuis la partie XV^{ème}, un depuis l'ancienne lingerie et un depuis les toilettes menant à une chambre à coucher. Presque toutes les chambres sont pourvues d'une cheminée. Dans la tour à l'ouest de la partie XV^{ème}, il y avait dans les années quarante, des toilettes et aujourd'hui il y a une chambre. La partie

167 Volume 2 image 209 et 227

168 Volume 2 image 216 à 226

169 Volume 2 image 244 à 245

170 Volume 2 image 249 à 254

171 Volume 2 image 248

172 Volume 2 image 210 à 227

XV^{ème} ainsi que la bibliothèque fonctionnent en enfilade. La partie principale du château possède des couloirs pour accéder aux chambres. Le vestibule pourvu d'un petit puits et accueillant l'escalier monumental, sépare le plan en deux parties.

Des appartements de 3 pièces à l'ouest et de 4 pièces à l'est pourraient être aménagés à cet étage, séparés par le vestibule. La bibliothèque pourrait rester commune et facilement accessible aux habitants de la coopérative.

La partie XV^{ème} 173 possède 4 niveaux. Le dernier niveau est le 3^{ème}, sous les combles, utilisé comme bibliothèque de stockage d'archives. Chaque étage, du 1^{er} au 3^{ème}, pourrait être aménagé en petits 2 pièces.

La partie principale, possède 3 niveaux du rez-de-chaussée au 2^{ème} (qui est en partie sous combles). Ce dernier n'est composé que de chambres munies de - salles de bains desservies par un couloir. Ici aussi les pièces sont toutes munies de cheminées. Elles ont été remaniée pour accueillir de grandes salles de bains dans les années 40. Il y a également un escalier qui donne accès à la toiture. Cet étage pourrait être divisé en deux parties : en 3,5 pièces à l'est et en un 6 pièces à l'ouest.¹⁷⁴

La partie dépendance était déjà transformée en un appartement de 3 pièces. Il est malheureusement en mauvais état, mais pourrait être réhabilité et faire partie d'une coopérative d'habitation. Il reste également une partie des dépendances qui sert de stockage et qui pourrait être transformée en un appartement d' 1 pièce.

Il s'agirait ainsi de pouvoir créer 8 appartements de taille variable, ayant comme à Corcelles-sur-Chavornay, chacun une cuisine, une salle de bains, un séjour, un rez-de-chaussée d'exception commun, ainsi qu'une bibliothèque et un parc exceptionnel¹⁷⁵. Cette variante permettrait de garder le château un maximum tel quel. Il était déjà pourvu d'un nombre suffisant de sanitaires. Il n'y aurait pas nécessité d'en ajouter d'autres pour cette version et les salons privatifs peuvent facilement être aménagés aux étages dans les anciennes

173 Volume 2 image 265 à 268

174 Volume 2 image 212, 213 et 261 à 264

175 Volume 2 image 258

chambres¹⁷⁶ puisqu'elles sont encore munies de cheminées. Ceci n'est pas un projet définitif et bien sûr une étude plus approfondie devra être menée.

